

Panorama

*Ce que l'Économie Sociale et
Solidaire apporte à la société*

MAI 2022

Sommaire

2

4	L'ESS : des principes communs, une pluralité de modèles
9	Ce que l'ESS apporte à la société
10	Aider les publics vulnérables
11	Permettre de bien vieillir
12	Accompagner la petite enfance
13	Accompagner les personnes en situation de handicap
14	Permettre d'accéder aux soins pour toutes et tous
15	Protéger face aux aléas de la vie
16	Financer autrement l'économie
17	Soutenir et accompagner les entreprises
18	Démocratiser nos systèmes de production
19	Mieux manger
20	Ouvrir d'autres horizons numériques

21	Former et accompagner à l'emploi
22	Donner une seconde vie aux biens et matériaux
23	Favoriser des mobilités durables et inclusives
24	Produire ensemble les énergies de demain
25	Construire et habiter autrement
26	Rendre les vacances et les voyages accessibles à tous
27	S'émanciper par le sport
28	Démocratiser la culture
29	Eduquer et s'engager
30	Travailler dans l'ESS
32	L'ESS, une économie au service des territoires
34	Bibliographie générale
35	L'Observatoire National de l'ESS et ESS France



RESPONSABLE ÉDITORIAL : Benjamin Roger, ESS France • RÉDACTION : Julien Ramirez, Matthieu Dumoulin • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Antoine Détourné, ESS France • CONCEPTION GRAPHIQUE ET ILLUSTRATION : CLEO studio



Jérôme Saddier
Président d'ESS France

Les deux dernières années, avec leur lot de crises, ont largement renforcé dans l'esprit d'une majorité de nos concitoyens l'idée qu'un changement de modèle économique est nécessaire. Pour une économie plus soucieuse des personnes ainsi que plus cohérente avec les ressources naturelles. Pour une transition écologique qui fasse effet levier sur de grands enjeux de régulation de nos activités humaines. Pour une démocratie plus mature et plus sereine, qui soit en mesure de prendre en charge les délibérations collectives et de susciter l'engagement citoyen.

Ces enjeux sont de longue durée et pour une large part dépendants des politiques publiques, donc des échéances électorales. Mais ils ne sauraient leur être totalement subordonnés. Dans sa grande diversité, l'ESS est déjà en action – et parfois depuis longtemps, pour incarner ce changement largement attendu. Des centaines de milliers de citoyennes et de citoyens s'organisent déjà pour cela au sein des entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire, incarnant tous ensemble la force de la citoyenneté économique. Loin d'être réduite à un « secteur » de l'économie ou même à ses activités, l'ESS procède de cette implication quotidienne des citoyens dans la réponse à leurs propres besoins.

L'ESS est présente partout dans notre économie, dans les activités les plus diverses et les plus ancrées dans notre vie quotidienne – ce panorama de l'ESS le montre bien. Avec ses activités de solidarité, d'éducation populaire et culturelle, l'ESS contribue largement à la pertinence de notre contrat social et plus largement à l'effectivité de la promesse républicaine. De fait, la plupart des activités économiques et sociales sont compatibles avec les formes d'action collectives de l'ESS : ses associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales sont présentes quasiment partout, reflétant dans les territoires une longue histoire de la coopération et de l'entraide.

Mais être présent partout ne suffit pas à illustrer la force de l'ESS. Son mode d'emploi, c'est « l'agir collectif » au bénéfice des personnes, c'est la performance au service de la résilience et non du profit, c'est la démocratie pour moteur principal de la décision.

Ses « raisons d'agir » sont aussi fortes que nombreuses : s'émanciper, se former, s'assurer contre les risques de la vie, soigner et accompagner, accéder aux loisirs ou à une alimentation saine, relocaliser et démocratiser nos outils de production, adapter ces derniers aux limites de notre environnement... La liste est encore longue et nécessite de dresser un panorama complet de ce que l'ESS apporte à la société, afin de mieux l'appréhender comme une actrice incontournable des transitions à venir. C'est ce à quoi s'emploie cette publication.

Ce panorama permet ainsi de considérer l'ESS comme une fabrique majeure de la citoyenneté, autant qu'un lieu de production de valeur économique et sociale. Il est donc nécessaire que l'ESS puisse assumer pleinement ce rôle dans la fabrique collective des réponses aux grands enjeux écologiques, sociaux et démographiques de demain. Ce constat en impose un autre : pour remplir au mieux cet objectif, il faudra passer par une extension des pratiques et principes de l'ESS à l'ensemble de l'économie – en quelque sorte une « ESSisation », ce qui supposera des moyens collectifs et publics à la hauteur des enjeux. A ces conditions, il sera possible de faire de l'ESS la norme de l'économie de demain.

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'ESS

Pour une République sociale et solidaire, nos raisons d'agir

“La raison d'agir de l'économie sociale et solidaire est d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir par l'engagement et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la raison. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie, qui démontre par la preuve que la prospérité peut être inclusive et atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous.”

L'ESS : des principes communs, une pluralité de modèles

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des entreprises privées organisées collectivement sous la forme d'**associations**, de **coopératives**, de **mutuelles**, de **fondations** et d'**entreprises sociales** (voir encadré).

Elle est une économie du quotidien, multi-sectorielle et ancrée dans les territoires.

La loi du 31 juillet 2014 donne pour la première fois à l'économie sociale et solidaire une définition légale

Selon la loi, l'ESS est « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

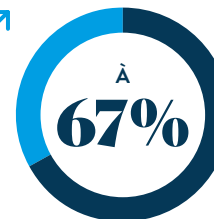
- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- une gouvernance démocratique, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise,
- une gestion conforme aux principes suivants :
 - ◇ les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,
 - ◇ les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées [...].

L'économie sociale et solidaire est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services sous la forme :

- de coopératives, de mutuelles, d'unions, de fondations ou d'associations,
- de sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent certaines conditions.

L'ESS en France, c'est :

2,6
MILLIONS
D'EMPLOI



OCCUPÉS
PAR DES FEMMES

154 679
ENTREPRISES
EMPLOYEUSES



212 718
ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS

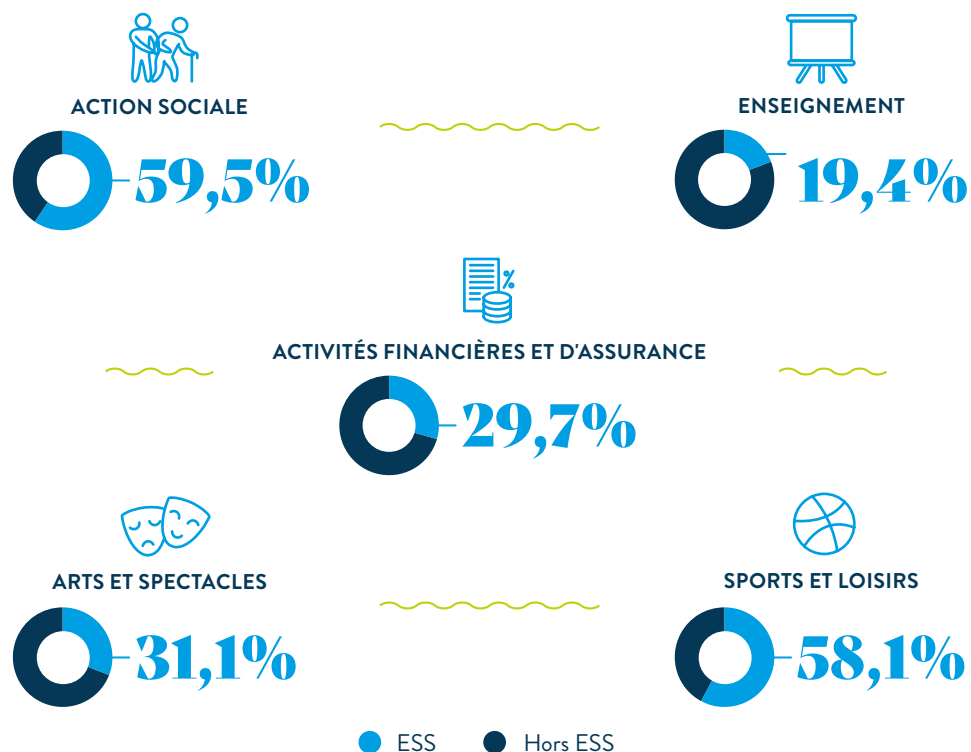
1 emploi / 7
DANS LE SECTEUR PRIVÉ



1 emploi / 10
DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

L'ESS est présente dans tout type d'activités

Son poids dans l'emploi peut y être particulièrement important, voire majoritaire sur certains secteurs :



Son poids dans l'emploi sectoriel ne suffit pas cependant à révéler la diversité des contributions de l'ESS à l'ensemble des activités qui composent notre économie. **[P.9 CE QUE L'ESS APPORTE À LA SOCIÉTÉ]**



L'ESS AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis 1981, l'ESS a fait son entrée dans le portefeuille d'action des gouvernements. En 2012, son rattachement au ministère de l'Economie et des Finances lui donne l'impulsion qui aboutira à l'extension de la reconnaissance de son rôle politique au travers de la loi de 2014. Ce positionnement à Bercy offre à l'ESS un cadre d'action transversal et une meilleure compréhension de la spécificité de ses modèles économiques, un atout qui a fortement joué sur le soutien de l'Etat aux entreprises de l'ESS durant la crise sanitaire et sur le développement du fonds de soutien Urgenc'ESS.

L'ESS, en tant qu'actrice majeure de l'économie des territoires, est une partenaire de premier plan des collectivités territoriales dans la co-construction de leurs politiques locales. Les Chambres régionales de l'ESS (CRESS) font ainsi figure de cheffes de file de l'ESS en région et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs actions de développement économique à la faveur de l'ESS et des habitants. Multi-sectorielles et transversales, les entreprises et organisations de l'ESS touchent à l'ensemble des compétences des collectivités (régionales, départementales, communales) et participent au décloisonnement de l'action publique locale. Un atout majeur pour accélérer la transition écologique des territoires.

Enfin, l'ESS est reconnue au niveau international pour le potentiel d'un développement économique socialement juste et soucieux des enjeux écologiques. En 2021, ce rôle est mis à l'honneur par le plan d'action de la Commission européenne en faveur du développement de l'ESS et du renforcement de sa visibilité à l'échelle européenne.



Les associations,

AU COEUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET ÉCONOMIQUE

Les associations représentent une figure structurante de la vie citoyenne et économique française. C'est par elles que s'organisent des activités de toute sorte dans le domaine des arts, des sports, des loisirs, du tourisme, mais aussi par elles que se défendent des causes politiques et que se construisent une variété de services économiques et sociaux répondant aux besoins de leurs adhérents et de l'ensemble de la société. Les associations sont représentées à l'échelle nationale par **Le Mouvement Associatif**.



1,3

MILLIONS
D'ASSOCIATIONS ACTIVES ¹

111

MILLIARDS DE BUDGET
CUMULÉS ²

21

MILLIONS DE PARTICIPATIONS
BÉNÉVOLES ³

2

MILLIONS D'EMPLOIS



79%
DES EMPLOIS
DE L'ESS ⁴

¹ INSEE, Enquête Situation des associations en 2018. • ² Ibid. • ³ Ibid. • ⁴ Observatoire national de l'ESS



Les coopératives,

DES CONTRIBUTRICES MAJEURES DE L'ÉCONOMIE

Les coopératives participent activement au développement économique et démocratique des territoires. Leurs sociétaires peuvent être des entreprises désirant mutualiser leurs ressources, des usagers souhaitant reprendre en main les services dont ils bénéficient ou encore les travailleurs pour mieux agir sur leurs outils de production. Elles sont fédérées au sein du **réseau Coop Fr.**



23 880

ÉTABLISSEMENTS
COOPÉRATIFS EMPLOYEURS ⁵

313 239

EMPLOIS ⁶
(1,3 MILLION D'EMPLOIS
FILIALES COMPRISES) ⁷



12%
DES EMPLOIS
DE L'ESS

329

MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR
L'ENSEMBLE DES GROUPES
COOPÉRATIFS
(FILIALES COMPRISES) ⁸

⁵ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁶ Ibid. • ⁷ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », Edition 2022 • ⁸ Ibid.



Les mutuelles,

POUR ASSURER LES BIENS ET LES PERSONNES ET ACCOMPAGNER LES BESOINS SANITAIRES ET SOCIAUX

Préfiguratrices de la sécurité sociale, les mutuelles sont des actrices majeures de l'entraide et de la solidarité en France. Elles permettent à leurs adhérents de disposer de garanties financières face aux aléas de la vie et gèrent de nombreux établissements de soin et d'action sociale. Elles sont représentées par l'Association des Assureurs Mutualistes (mutuelles d'assurance des biens et personnes) et la Fédération Nationale de la Mutualité Française (mutuelles de santé et de prévoyance).



7 329

ÉTABLISSEMENTS
MUTUALISTES EMPLOYEURS ⁹

137 738

EMPLOIS ¹⁰



17,8

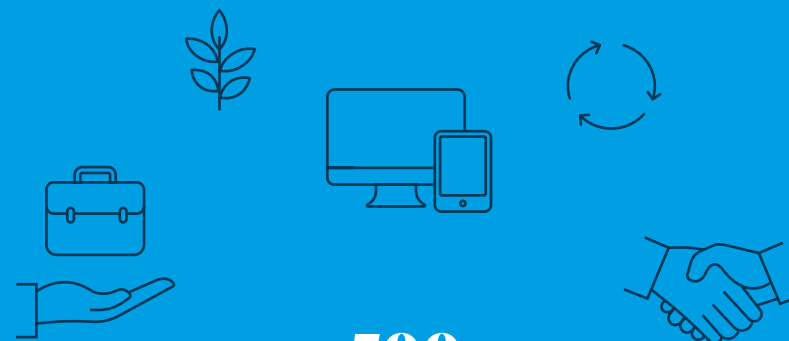
MILLIARDS D'EUROS
DE PRESTATIONS À LEURS
ADHÉRENTS
(DONT 83% POUR DES FRAIS
DE SANTÉ) ¹¹



Les sociétés commerciales de l'ESS,

UN MODÈLE DE L'ENTREPRISE SOCIALE

Nouveau statut prévu dans la loi de 2014, les sociétés commerciales de l'ESS sont des entreprises dont l'objet ne se réduit pas au partage des bénéfices, dont la gouvernance est collective, et dont les modalités de gestion imposent le report à nouveau et la mise en réserve obligatoire impartageable d'une partie de leurs bénéfices. Présentes dans des secteurs d'activités comme le réemploi et le recyclage, l'insertion, le numérique, la finance solidaire, le commerce équitable, elles se fédèrent aujourd'hui au sein du **Mouvement Impact France**.



500

SOCIÉTÉS COMMERCIALES
DE L'ESS ¹²

⁹ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ¹⁰ Ibid. • ¹¹ DREES 2019, d'après les données de l'ACPR

¹² Estimation d'après l'Insee



Les fondations,

LA PHILANTHROPIE ET LA GESTION D'ACTIVITÉS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les fondations sont des organisations majeures de la philanthropie. Elles collectent et redistribuent plusieurs milliards d'euros de fonds à des projets d'intérêt général. Elles sont aussi gestionnaires d'hôpitaux à but non lucratif, de nombreux établissements d'hébergement sociaux, ou encore d'établissements d'enseignement et de recherche.

Elles sont représentées par le **Centre Français des Fonds et Fondations**.



721

FONDACTIONS
EMPLOYEUSES ¹³

122 916

EMPLOIS ¹⁴

11,6

MILLIARDS DE DÉPENSES
AU SERVICE DE L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL ¹⁵

¹³ Centre Français des Fondations, « L'emploi salarié dans les fondations et fonds de dotation », mars 2022 • ¹⁴ Ibid. • ¹⁵ Observatoire de la philanthropie – Fondation de France, « Les fondations et fonds de dotation en France de 2001 à 2018 », 2019



L'agrément « Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale »

L'agrément ESUS est délivré aux entreprises justifiant d'une forte utilité sociale afin de pouvoir bénéficier des fonds de l'épargne solidaire, de soutien et de financements publics, ainsi que d'une meilleure visibilité de leurs activités.

ENVIRON

2 000

ENTREPRISES DE L'ESS
AGRÉÉES ESUS
EN 2019

DONT



10%

DE COOPÉRATIVES

19%

SOCIÉTÉS
COMMERCIALES

70%

D'ASSOCIATIONS

Ce que l'ESS apporte à la société

Aider les publics vulnérables

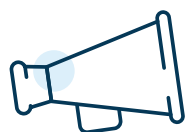
La crise du COVID-19 a fait progresser les inégalités sous toutes leurs formes (économiques, sanitaires, éducatives, territoriales, genrées, etc.). La multiplication de la pauvreté, amenée à durer après la crise sanitaire et dans un contexte géopolitique incertain, a nécessité et nécessitera une mobilisation plus importante de l'ESS pour répondre à l'accroissement des besoins.

Parce que l'avenir d'une société dépend de la cohésion et de la solidarité entre ses membres, les associations, fondations ou entreprises sociales de l'ESS rassemblent de très nombreuses structures de terrain pour répondre à ces enjeux de justice sociale et de protection des populations.

Elles interviennent, en articulation avec les politiques publiques, pour aider les publics les plus vulnérables dans des domaines variés : les distributions alimentaires, maraudes, l'hébergement d'urgence, les lieux d'accueil et de prévention, les associations d'aides aux victimes de violences sexuelles et sexistes, d'aide aux personnes migrantes, etc. Ces secteurs de l'ESS s'appuient sur un engagement bénévole et salarial fort, porté par une majorité de femmes qui se sont particulièrement illustrées pendant la crise sanitaire.



10



L'ESS EMPLOIE
+ D'UN MILLION DE SALARIÉS
DANS L'ACTION SOCIALE

SOIT
→



33 559

ÉTABLISSEMENTS DE L'ACTION
SOCIALE RELÈVENT DE L'ESS ¹⁷

EN 2020

99 538

APPELS PRIS EN
CHARGE PAR LE 3919
POUR AIDER LES FEMMES
VICTIMES DE VIOLENCES



SOIT

+114%

D'APPELS DEPUIS 2017 ¹⁸

7
MILLIONS DE PERSONNES
EN SITUATION DE
PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ¹⁹



INDIQUENT SE SENTIR EN
SITUATION DE VULNÉRABILITÉ
EN MAI 2021



**10 POINTS DE +
QU'EN 2018 ²⁰**

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES EN DIFFICULTÉS - SAFED (Nouvelle Aquitaine)

Le SAFED est une association qui a créé en 2013 le projet de l'Îlot Femmes, un espace d'accueil et d'accompagnement social et psychologique pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et de la prostitution. L'Îlot Femmes met à disposition de ses bénéficiaires une équipe composée de psychologues, de socio-esthéticiens et de référents de parcours pour leur assurer un parcours d'insertion socio-professionnelle adapté et reposant sur la valorisation de l'estime de soi.

 www.safed24.fr

¹⁶ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ¹⁷ Ibid. • ¹⁸ Fédération Nationale Solidarité Femmes, Communiqué de presse « Le 3919 en 2020 : + 22% d'appels ! » • ¹⁹ Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA), Communiqué de presse, 16 mars 2021. • ²⁰ CREDOC, Observatoire des vulnérabilités, mai 2021.

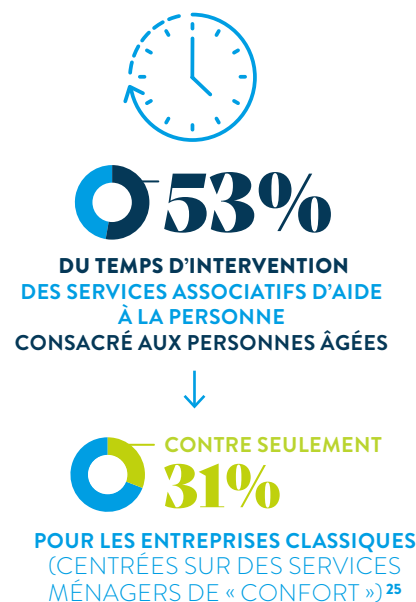
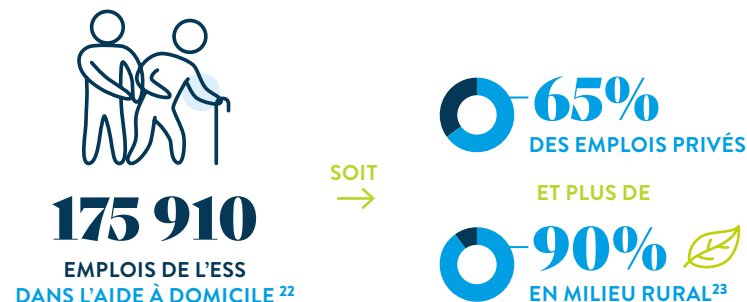
Permettre de bien vieillir

En 2040, l'INSEE estime que plus d'un quart de la population française serait âgé de plus de 65 ans. Le vieillissement de la population suppose donc d'adapter les moyens qui lui permettent de bien vieillir : les entreprises de l'ESS se présentent de ce fait comme des actrices incontournables de la transition démographique.

Elles participent déjà à l'accès des personnes âgées aux loisirs, à la culture, à la pratique sportive et leur permettent de pouvoir se déplacer grâce au développement de transports micro-collectifs sur des territoires ruraux isolés. Mutuelles, associations, fondations mais aussi coopératives sont aussi particulièrement actives dans la prévention sanitaire. Elles visent en outre à lutter contre

la solitude du grand-âge, notamment par la promotion du lien intergénérationnel (dans l'habitat ou de nombreuses autres activités du quotidien).

L'ESS dispose enfin d'un rôle structurant dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. Ses associations d'aide et de services infirmiers à domicile sont les premières actrices du maintien à domicile, surtout dans les territoires ruraux faiblement attractifs pour les acteurs privés lucratif, mais où les besoins sont forts. Ses établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à but non lucratif permettent également à la fin de vie de ne pas dépendre de la prédation actionnariale.



RESANTÉ-VOUS (Nouvelle Aquitaine)

ReSanté-Vous est une société commerciale agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale qui accompagne et forme les professionnels des établissements dédiés aux personnes âgées (EHPAD, aide à domicile, et autres établissements de soins et d'hébergement) à l'amélioration du traitement de leurs usagers, à la qualité de vie au travail et aux démarches de soins non médicamenteuses.



www.resantevous.fr

Accompagner la petite enfance

La petite enfance et la parentalité sont des moments importants de la vie qui nécessitent des services adaptés à tous les besoins qui peuvent y être rencontrés : difficultés pour faire garder ses enfants (horaires de travail atypiques, faibles revenus, isolement géographique), enfants en situation de handicap, etc. Or, la libéralisation récente du secteur limite aujourd'hui l'accès de ces services à certains publics.

L'ESS est une actrice clé de l'accueil collectif des enfants : ses crèches et micro-crèches, ses haltes-garderies, ses maisons d'assistantes maternelles et ses établissements multi-accueil (avec des horaires plus flexibles) offrent des solutions de modes de garde diversifiés en fonction des besoins et accessibles au plus grand nombre.

Elle y représente 30% des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

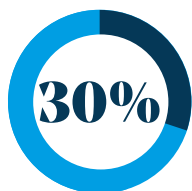
L'ESS s'y distingue également par l'association des parents et des professionnels à la définition des services et des projets éducatifs, que ce soit au sein des crèches parentales, gérées par les parents eux-mêmes, de lieux d'accueil parents-enfants ou encore de relais d'assistantes maternelles (RAM) où peuvent se renseigner parents employeurs et assistantes maternelles sur leurs droits. Ces organisations innovent aussi en s'adaptant aux réalités socio-économiques de territoires isolés ou mal équipés, à l'instar des crèches itinérantes en milieu rural ou en quartier populaire.



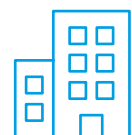
PLUS DE

4 000

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT (EAJE),
EN MAJORITÉ DES CRÈCHES ET
GARDERIES ASSOCIATIVES ²⁶



DES ÉTABLISSEMENTS
MONO- ET MULTI-ACCUEIL
PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS ²⁷



46 258

EMPLOIS
DANS L'ESS ²⁸



11 000

ENFANTS ACCUEILLIS
DANS DES EAJE MUTUALISTES ²⁹

E2S SCOP PETITE ENFANCE (Île-de-France)

E2S est une société coopérative et participative (SCOP) qui développe des modes de garde collectifs et itinérants au sein de quartiers populaires qui manquent d'établissements permanents.

Ses crèches et garderies itinérantes « Soli'mômes » investissent des espaces mis à disposition par la commune selon des modes de gardes et des horaires adaptés aux besoins spécifiques de familles en situation de précarité.

Ces établissements éphémères se présentent donc autant comme une voie d'insertion pour les parents que comme un espace de socialisation pour les enfants.



www.e2s.coop

²⁶ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ²⁷ DREES, Enquête PMI 2015 • ²⁸ ONESS, d'après INSEE FLORES 2018 •

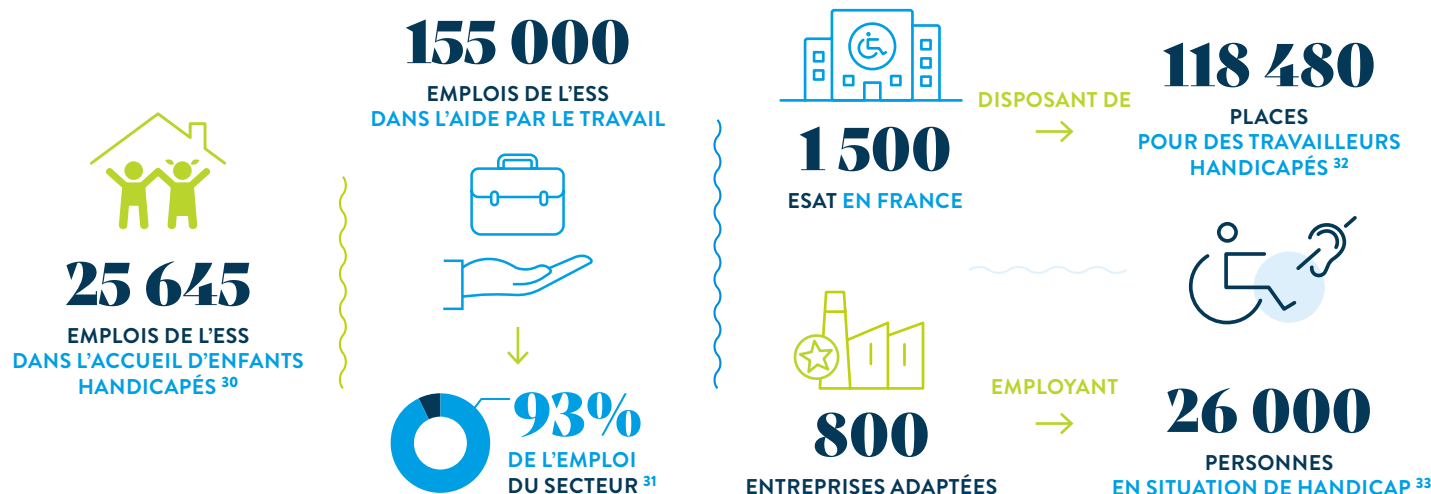
²⁹ D'après la FNMF : <https://www.mutualite.fr/actualites/accueil-de-la-petite-enfance-la-mutualite-francaise-en-premiere-ligne/>

Accompagner les personnes en situation de handicap

On compte en France près de 12 millions de personnes concernées par une situation de handicap de tout ordre (moteur, sensoriel, mental, visible ou invisible), avec des besoins spécifiques nécessitant des réponses adaptées qui ne sont pas toujours prises en charge par la collectivité ou le secteur marchand. Les organisations de l'ESS sont particulièrement présentes pour y répondre et lutter contre les inégalités et les discriminations subies par ces personnes. Elles sont le fruit historique de leur propre mobilisation mais aussi de l'association de parents de personnes handicapées, de grandes œuvres philanthropiques portées par des fondations ou bien d'acteurs sociaux divers.

De nombreuses associations s'engagent aujourd'hui pour la reconnaissance des droits sociaux et de la dignité de

la personne. D'autres structures développent l'accueil et l'entraide à l'égard de certains publics dans leur vie de tous les jours. L'éducation spécialisée pour les enfants en situation de handicap est également très majoritairement du ressort de l'ESS. L'accès aux loisirs et à la culture et l'apprentissage sportif et artistique sont des dimensions largement intégrées aux activités des organisations qui accompagnent le handicap. La formation et l'insertion socio-professionnelle relèvent quant à elles en grande partie de nombreux établissements sociaux d'aide par le travail (ESAT) et d'entreprises adaptées (EA). Enfin les personnes en situation de handicap avec une perte d'autonomie peuvent bénéficier des acteurs de l'aide à domicile ou bien de solutions d'hébergement au sein de foyers spécialisés, médicalisés ou non.



³⁰ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ³¹ Ibid. • ³² Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS), fin 2020 • ³³ Union Nationale des Entreprises adaptées (UNEA), 2018

NOUVEL ENVOL (Grand Est)

Nouvel Envol est une association strasbourgeoise favorisant depuis 1987 la pratique sportive, l'accès aux loisirs et aux vacances pour des personnes en situation de handicap mental ou atteintes de troubles psychiques. Elle propose des activités sportives (piscine, football, équitation, etc.), des séjours de vacances et des loisirs divers (spectacles, randonnées, fêtes, etc.) adaptés aux besoins de leurs participants et encadrés par des éducateurs sportifs. Elle permet ainsi l'épanouissement et l'autonomie des personnes handicapées.

 www.nouvelenvol.fr

Permettre d'accéder aux soins pour toutes et tous

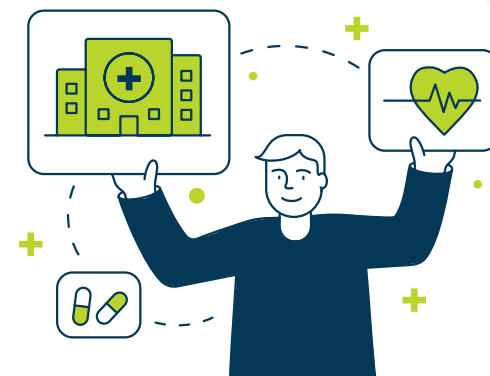
Avec la crise du COVID-19, notre système sanitaire dévoile l'ampleur et la multiplicité des défis auxquels il est confronté : tensions sur les moyens humains et matériels actuels et à venir, délocalisation de la chaîne de valeur de la santé, impact de nos modes de vie sur la multiplication du risque pandémique, inégalités de santé, etc.

Ces défis concernent tout particulièrement l'ESS qui est une actrice essentielle de la santé en France : les hôpitaux, services de soins à domicile et centres de soins gérés par de grandes fondations, mutuelles et associations développent historiquement une offre de soins complémentaire au service public de la santé et au secteur privé lucratif en France. L'ESS représente par exemple plus de la moitié de la capacité de prise en charge des patients dans les services d'hospitalisation à domicile. Les services de soins infirmiers à domicile

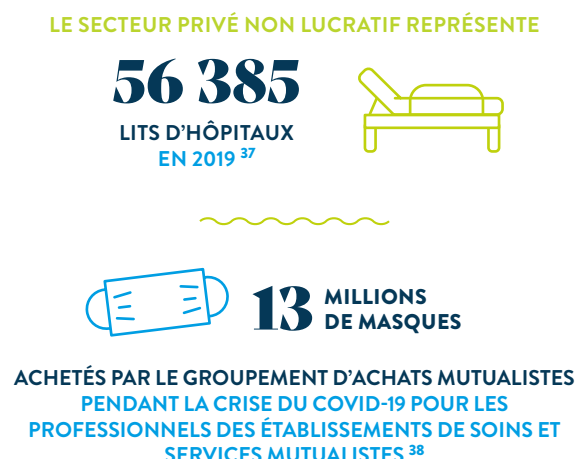
(SSIAD), qui accompagnent une patientèle aux pathologies plus lourdes, sont également une composante majeure de l'ESS dans le secteur de la santé.

Ces services reposent sur un principe de non-lucrativité et sont présents dans tous les territoires, ainsi que ceux faiblement pourvus en offre de soins (milieux ruraux, quartiers populaires, etc.). Ils permettent ainsi de lutter contre les inégalités territoriales de santé.

L'ESS innove également en associant ses usagers à la définition de leurs besoins et des solutions pour y répondre, afin qu'ils soient eux-mêmes les acteurs de leur parcours de soin. Reposant sur une approche démocratique, sociale, globale et pas seulement médicale de la santé, des centres de santé communautaires invitent à renouveler radicalement le système sanitaire.



14



LE VILLAGE 2 SANTÉ (Auvergne-Rhône-Alpes)

Le centre de santé communautaire Le Village 2 santé est situé à Echirolles. La vocation du centre est de prendre en compte les inégalités sociales de santé, en favorisant les espaces de paroles et d'action pour permettre aux personnes de retrouver du pouvoir d'agir, de la dignité et de défendre leurs droits.

En complément de consultations avec des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, une orthophoniste et une infirmière, ce centre propose à ses usagers un accompagnement autour de problématiques sociales, relationnelles ou d'accès aux droits et aux soins.

 www.levillage2sante.fr

³⁴ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ³⁵ Fédération nationale de la Mutualité Française, Chiffre de la semaine, 22 mars 2021 • ³⁶ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ³⁷ DREES, « Panoramas de la DRESS », « Les grandes catégories d'établissements de santé », juillet 2021 • ³⁸ Fédération nationale de la Mutualité Française, « Rapport d'activité 2020 »

Protéger face aux aléas de la vie

Les mutuelles jouent en France un rôle essentiel, par la mutualisation solidaire de la couverture des risques sur les biens et les personnes. Si les premières caisses de secours mutuels du XIX^{ème} siècle ont préfiguré l'actuelle Sécurité sociale, les mutuelles représentent aujourd'hui les premières actrices des complémentaires santé (mutuelles de santé) et jouent un rôle important dans l'assurance de biens et de personnes (mutuelles d'assurances). Elles mènent également des actions de sensibilisation et de prévention dans la santé et gèrent des établissements dans le secteur sanitaire et social. À la différence d'autres assureurs qui reversent une part de leurs résultats à leurs actionnaires, les clients-sociétaires de mutuelles ont la double qualité d'assurés et d'adhérents et agissent par et pour eux.



83 144
EMPLOIS DANS LES MUTUELLES
D'ASSURANCE ET DE SANTÉ
(PRÈS D'1 EMPLOI SUR 2 DU SECTEUR
ASSURANTIEL)⁴⁰

4 608
ÉTABLISSEMENTS
MUTUALISTES ⁴¹

7 complémentaires / **10**
santé
SONT DES MUTUELLES ⁴²



LES MUTUELLES REPRÉSENTENT
PLUS DE LA MOITIÉ DU MARCHÉ FRANÇAIS
DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE ⁴³



En France, dans un contexte de vieillissement de la population et d'incertitudes croissantes (progression des maladies chroniques, changement climatique touchant en priorité les publics fragiles³⁹, etc.), le besoin d'une garantie solidaire de protection face aux risques sociaux, écologiques et sanitaires est d'autant plus important.

Les mutuelles sont des actrices de la solidarité qui se sont particulièrement illustrées lors la crise du COVID. Grâce à la constitution de leurs réserves, les mutuelles d'assurances ont déployé collectivement près d'un milliard d'euros de gestes extracontractuels selon le rapport annuel de l'AAM,



tandis que les mutuelles de santé ont multiplié les initiatives solidaires : remise de paniers solidaires à des foyers fragilisés par la crise sanitaire, fabrication de visières de protection, distribution de masques, etc.



La parole à Muriel Guenoux, directrice des relations avec les partenaires sociaux et réseaux de l'ESS, Mutuelle Chorum

Chorum est le spécialiste en protection sociale complémentaire exclusivement dédié aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Membre du groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de France, Chorum noue des partenariats à forte valeur ajoutée avec des organisations, acteurs et réseaux de l'ESS.

Notre projet d'entreprise contribue notamment à mettre en lumière les initiatives portées par les structures, métiers et acteurs de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent au quotidien pour une société solidaire et inclusive et de créer du lien entre eux sur les territoires.

Cet engagement s'est traduit en 2021 par une action solidaire « Embarquement Immédiat », en partenariat avec l'association et école de voile inclusive Sensation Large. Près de 100 personnes en situation de handicap ou fragilisées, leurs accompagnateurs (éducateurs, infirmiers, familles) et 10 collaborateurs de Chorum ont réalisé des sorties de découverte en mer au large du Tréport sur un bateau adapté aux personnes en situation de handicap.

A la sortie d'une période de confinement et d'isolement, cette initiative porteuse de sens a permis de recréer du lien social et de la solidarité. « Une expérience hors du commun et émotionnellement forte » comme l'ont souligné les participants.

³⁹ Cf. Deuxième volet du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié le 28 février 2022 • ⁴⁰ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018

* hors services de services de soins et d'accompagnement mutualistes • ⁴¹ Ibid. • ⁴² DREES, « Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé », 2021 • ⁴³ Association des Assureurs Mutualistes, « Rapport annuel 2020 »

Financer autrement l'économie

Les coopératives bancaires se distinguent du reste du secteur financier par leur fort ancrage local et leur couverture plus importante de l'ensemble du territoire, urbain comme rural, avec leurs réseaux de caisses coopératives régionales et locales. De plus, elles n'ont pas d'actionnaires car ce sont leurs clients, en qualité de sociétaires, qui en sont propriétaires.

Répondant historiquement au besoin de financement des petits producteurs, marchands et industriels, les premiers systèmes de banques mutuelles (où la communauté mutualisait les risques) se sont constitués dès le XIX^e siècle en France. Ils sont devenus aujourd'hui d'importants réseaux bancaires coopératifs (BPCE,

Crédit Mutuel et Crédit Agricole) qui représentent en France une part de marché sur les dépôts de 62,3% et sur les prêts de 60,5%⁴⁴.

Les banques coopératives sont les premiers financeurs privés de l'ESS. Elles proposent des outils de financement traditionnels (prêts, garanties d'emprunts, apports en fonds propres, mécénat) et ont conclu des partenariats avec les financeurs spécialisés de l'ESS (France Active, IDES, Banque des territoires, Banque publique d'investissement, etc.). Elles proposent aussi des produits d'épargne solidaire pour les épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent (comme le



Livret de développement durable et solidaire - LDDS) et alimentent des fonds d'investissements solidaires (Fiso 2, Invest'Paca, etc.). Les banques coopératives soutiennent enfin de nombreuses dynamiques associatives sportives et culturelles dans les territoires.

16



171 061

EMPLOIS

DANS LES BANQUES COOPÉRATIVES⁴⁵
(325 500 avec leurs filiales)⁴⁶



13 865

ÉTABLISSEMENTS
SUR TOUS LES
TERRITOIRES⁴⁷

28

MILLIONS DE PARTS SOCIALES
DANS LES BANQUES
COOPÉRATIVES FRANÇAISES⁴⁸



20,3

MILLIARDS D'EUROS D'ENCOURS
DANS LES PRODUITS D'ÉPARGNE SOLIDAIRE FIN 2020
(EN HAUSSE 1/3 SUR UN AN)⁴⁹



La parole à Marie Leclerc-Bruant, Responsable clientèle ESS de la Caisse d'Épargne à BPCE

Au-delà des statuts qui leurs sont spécifiques, l'ancrage régional est souvent une dimension clé pour les banques coopératives. Régionales et universelles, les Caisses d'Épargne sont par exemple le premier financeur privé de l'ESS avec un milliard d'euros de crédits par an, la première banque des personnes protégées, un partenaire majeur du secteur public et du logement social, un mécène local de premier plan. Ce positionnement transversal leur donne une vision globale des enjeux de développement propres à chaque territoire.

Les conseillers sont dédiés à chaque typologie de clientèle. Pour l'ESS il s'agit notamment de comprendre les spécificités réglementaires, les modèles économiques hybrides correspondant aux projets d'utilité sociale ou environnementale.

Les solutions doivent aussi s'adapter, et par exemple accompagner la transition écologique avec une gamme de financements « verts » ciblant la sobriété énergétique, ou des prêts « à impact » dont le taux d'intérêt est indexé sur l'atteinte d'indicateurs extra-financiers.

⁴⁴ European Association of Co-operative Banks (EACB) • ⁴⁵ ONESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁴⁶ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », édition 2022 • ⁴⁷ ONESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁴⁸ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », édition 2022 • ⁴⁹ FAIR, « Baromètre de la finance solidaire », édition 2021-2022 •

Soutenir et accompagner les entreprises

L'ESS est très présente dans le soutien aux entreprises en permettant la coopération entre celles-ci à des fins de développement et de pérennisation de leurs activités. Les coopératives d'entreprises sont ainsi présentes dans tous les secteurs de l'économie : elles regroupent des artisans, des entreprises de transports, des commerçants, des pêcheurs et des exploitants agricoles. Ces entreprises s'associent par exemple pour mutualiser leur gestion administrative, leurs ressources humaines, leurs achats de matériaux et matières premières, louer en commun leurs outils de production (machine, locaux, espaces de stockage, etc.) Outre les coopératives, on trouve également de nombreux groupements d'employeurs (GE) associatifs qui mutualisent leurs ressources humaines.

Cette coopération peut aussi s'avérer particulièrement utile pour répondre à la précarisation des auto-entre-

preneurs. Dans les coopératives d'activités et d'emploi (CAE), les sociétaires sont des entrepreneurs qui bénéficient également de la sécurité du statut de salarié et de services mutualisés, tout en poursuivant leurs activités de façon indépendante.

Enfin, les entreprises de l'ESS accompagnent de longue date le développement de projets économiques ancrés dans les territoires. Qu'il s'agisse de coopératives de services, de cabinets de conseils et d'études, de foncières solidaires ou bien de réseaux et de fédérations, elles permettent aux entrepreneurs et porteurs de projets de s'aventurer plus facilement dans un monde économique de plus en plus dominé par les incertitudes (aléas climatiques, sanitaires, concurrence monopolistique, etc.) afin de répondre aux besoins locaux.



172 411
EMPLOIS
DU SOUTIEN AUX ENTREPRISES
RELÈVENT DE L'ESS

SOIT
→

5,7%
DES EMPLOIS
DU SECTEUR ⁵⁰



14 064
ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS
PROPOSENT UNE ACTIVITÉ DE
SOUTIEN AUX ENTREPRISES ⁵¹

PLUS DE

60 000

ENTREPRISES
EMPLOYEUSES DE L'ESS
ACCOMPAGNÉES
PAR LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)
DEPUIS SA CRÉATION ⁵²



640 000
ENTREPRENEURS ET
ENTREPRISES ASSOCIÉES
DANS DES COOPÉRATIVES ⁵³



153
COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ
ET D'EMPLOI

EMPLOYANT
11 500
ENTREPRENEURS ⁵⁴



VILLAGES VIVANTS (Auvergne-Rhône-Alpes)

Villages Vivants est une coopérative (SCIC), actrice de la revitalisation des territoires ruraux agissant principalement sur la réhabilitation de locaux vacants. Villages Vivants achète, rénove et met à disposition des locaux pour des acteurs de l'ESS (tiers lieu, café, épicerie, librairie) afin de recréer du lien social dans les villages, dans les centres bourgs et les petites villes. Villages Vivants est un partenaire privilégié des collectivités locales et des entreprises de l'ESS. Les habitants et les acteurs locaux sont associés à la gouvernance de la SCIC.

 www.villagesvivants.com

Démocratiser nos systèmes de production

Dès le XIX^{ème} siècle, en pleine révolution industrielle, des associations ouvrières de production sont créées par la classe ouvrière et certains entrepreneurs issus de la bourgeoisie pour mieux partager les outils de production et la valeur produite, dans une perspective de progrès et de foi en l'humanité et la technique. Ces premiers modèles industriels coopératifs préfigureront le modèle des « SCOP » (sociétés coopératives et participatives).

Aujourd'hui encore, le système productif et industriel a besoin de se réinventer face aux défis économiques, écologiques et sociaux. Dans le secteur industriel, les entreprises et organisations de l'ESS, principalement organisées sous la forme de coopératives et d'associations professionnelles, favorisent la participation des travailleurs à la gouvernance et à la définition de leur outil de production, tout en partageant la richesse. L'ESS est présente dans la plupart des domaines industriels : la métallurgie, l'électronique, la plasturgie, le textile, la

transformation du bois et du papier, la chimie, la céramique, l'agroalimentaire, etc.

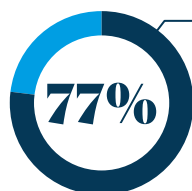
Le modèle SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif) permet d'associer les différentes parties prenantes sur un territoire donné (collectivités locales, salariés, clients, etc.) et renoue ainsi avec la tradition d'un patrimoine industriel ancré dans son territoire, ses spécificités, son savoir-faire (Ardelaine dans la filière textile, Vins de cognac dans le domaine viticole). De nombreuses entreprises industrielles et du bâtiment ont choisi le statut de SCOP qui permet d'associer les salariés au capital et aux orientations stratégiques (ACOME, La Fraternelle, SCOPELEC, etc.) ou ont été repris par leurs salariés sous ce statut coopératif. Ces modèles luttent contre les délocalisations de la production en privilégiant la logique territoriale et industrielle et non la logique actionnariale et financière.



18



L'ESS COMPTE
16 130
EMPLOIS
DANS L'INDUSTRIE ⁵⁵



DE SALARIÉS INTERROGÉS
DÉCLARENT AVOIR
ENVIE DE TRAVAILLER AU SEIN
D'UNE SCOP OU D'UNE SCIC,
APRÈS UNE EXPLICATION DU
MODÈLE COOPÉRATIF ⁵⁶



462
SCOP ET SCIC
DANS L'INDUSTRIE ⁵⁷

LE TAUX DE PÉRENNITÉ
À 5 ANS DES SCOP



DANS L'ENSEMBLE DES
ENTREPRISES FRANÇAISES ⁵⁸



ARDELAINÉ
(Auvergne-Rhône-Alpes)

Créée en 1982, la coopérative (Scop) Ardelaine est une manufacture textile labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » qui emploie une soixantaine de salariés. Elle a largement contribué à structurer la filière laine locale en collectant la laine auprès de 170 éleveurs situés principalement en Ardèche mais aussi en Lozère et dans l'Allier. Ardelaine est devenue une véritable coopérative de territoire en développant des activités touristiques, culturelles et alimentaires (restaurant et conserverie, café librairie, etc.) pour valoriser le patrimoine culturel et économique local.



www.ardelaine.fr

⁵⁵ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 (hors industrie agro-alimentaire) • ⁵⁶ Confédération générale des Scop, « Rapport d'activité 2020 » • ⁵⁷ <https://www.industrie.coop/> • ⁵⁸ <https://www.les-scop.coop/les-idees-recues-sur-les-scop>

Mieux manger

Alors même que la consommation de produits Bio se généralise, l'accès à une alimentation saine reste très inégal. Le système alimentaire mondialisé actuel a des incidences sur le changement climatique, l'extinction de la biodiversité et détériore la santé des individus. La substitution d'une agriculture paysanne au profit de grandes exploitations agricoles capitalistes et l'artificialisation des terres arables due à l'étalement urbain limitent les perspectives d'une transformation de ce système.

L'ESS joue déjà un rôle structurant dans l'alimentation des Français. Ses coopératives agricoles et groupements pastoraux permettent aux agriculteurs et aux éleveurs de mutualiser leurs moyens de production. Elle dispose également d'un poids conséquent dans le commerce alimentaire, de vente en gros mais aussi de détail, avec ses très nombreuses coopératives de commerçants et de

consommateurs répartis sur tout le territoire.

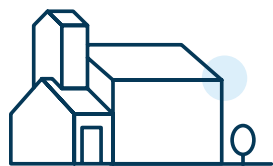
Elle va également bien au-delà, dans la perspective d'une refonte de nos systèmes alimentaires. Les **Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)** redonnent ainsi aux consommateurs et aux agriculteurs un pouvoir d'agir sur leur alimentation et leur production. L'agriculture peut aussi devenir solidaire, avec des réseaux comme celui des **Jardins de Cocagne** qui font de l'agriculture un support d'insertion socio-professionnelle et distribuent leurs paniers bios à des publics précarisés. La lutte pour la préservation des terres agricoles s'organise également autour de mouvements citoyens tels que **Terre de Liens** qui rachète du foncier agricole en mobilisant dons et épargne citoyenne et accompagne les agriculteurs dans leur installation avec des modèles d'exploitation basés sur l'agriculture biologique.



JARDINS DE COCAGNE (National)

Le réseau des Jardins de Cocagne, ce sont 102 fermes biologiques d'insertion qui emploient depuis 1991 des personnes exclues du marché du travail afin de produire une alimentation saine pour des publics qui n'y ont pas toujours accès. Ces exploitations maraîchères peuvent également se trouver en milieu urbain, participant à la revalorisation de l'agriculture urbaine, et développent selon les besoins des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, de conserverie, de traiteur, etc. en lien avec les acteurs du territoire. La production est distribuée aux familles adhérentes sous la forme de paniers bios composés de fruits et de légumes frais et de saison.

 www.reseaucocagne.asso.fr



9 agriculteurs / 10

SONT MEMBRES D'UNE
COOPÉRATIVE ⁵⁹

250 000

ADHÉRENTS
D'AMAP ⁶⁰

900 000

SOCIÉTAIRES
DANS LES COOPÉRATIVES
DE CONSOMMATEURS ⁶¹



1 MILLIONS
DE PANIERS BIOS
PRODUITS PAR LES
JARDINS DE COCAGNE ⁶²

15 600

ACTIONNAIRES CITOYENS ENGAGÉS
POUR LA PRÉSERVATION DES TERRES
AGRICOLLES AVEC TERRE DE LIENS ⁶³

⁵⁹ Enquête Agriculture BPCE-BVA, 2021 • ⁶⁰ Données du Mouvement inter-régional des Amap (Miramap) • ⁶¹ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », Edition 2022 • ⁶² Données du réseau des Jardins de Cocagne : <http://www.reseaucocagne.asso.fr/chiffres-cles/> (consulté le 08/03/2022) • ⁶³ Données du réseau Terre de Liens : <https://terredeliens.org/-les-chiffres-cles-.html> (consulté le 08/03/2022)

Ouvrir d'autres horizons numériques

Le numérique est devenu omniprésent dans nos vies et dans le fonctionnement de l'économie. Les nouvelles économies numériques sont cependant extrêmement concentrées à l'échelle mondiale autour d'importantes multinationales dont les modèles basés sur la surconsommation et la collecte de données sont de plus en plus contestés.

En marge de ce mouvement, les principes de l'ESS s'inscrivent pleinement dans l'histoire d'Internet et des pratiques de partage et de collaboration numériques (peer-to-peer, communs numériques, etc.). Les alternatives proposées par l'ESS prennent diverses formes : des coopératives de plate-forme pour faire face à « l'ubérisation » de l'économie (Mobicoop, Les oiseaux de passages, etc.), à l'édition de logiciels libres (Framasoft, Coopcycle, etc.) pour proposer des alternatives aux géants du numé-

rique, en passant par les « places de marché » solidaire (Recyclivre, Label Emmaüs, etc.) pour allonger la durée de vie des produits et favoriser l'inclusion numérique pour les publics les plus éloignés.

Enfin, l'ESS a développé des solutions pour que la révolution numérique bénéficie à toutes et tous. D'une part, en favorisant l'inclusion numérique par l'accompagnement des publics éloignés ou exclus du numérique (illectronisme), ou par la formation aux métiers du numérique pour des personnes peu qualifiées. D'autre part, pour que la révolution numérique soit plus respectueuse de l'environnement, les entreprises et organisations de l'ESS mènent des actions de sensibilisation des usagers à une utilisation plus responsable du numérique, et favorisent le réemploi d'ordinateurs ou de smartphones.



20



⁶⁴ <https://www.solidatech.fr/> • ⁶⁵ <https://www.recyclivre.com/blog/actualites/infographie-le-bilan-2020-de-recyclivre/> • ⁶⁶ <https://framasoftware.org/fr/association/> • ⁶⁷ <https://www.april.org/association>

SIMPLON.CO (National)

Simplon est un organisme de formation aux métiers du numérique. Il compte 89 « Fabriques » en France et 38 à l'étranger. Plus de 15 619 personnes sont formées gratuitement depuis 2013 grâce à Simplon, dont 42% de femmes et 49% de personnes peu ou pas diplômées. Cette Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) entend faire du numérique un levier d'inclusion pour révéler des talents différents peu représentés dans le digital. Simplon compte 67% de sorties positives. Simplon défend un numérique d'intérêt général, partagé par tous et partout, et prioritairement pour celles et ceux qui en ont le plus besoin, et là où il y en a le plus besoin.

 www.simplon.co

Former et accompagner à l'emploi

Se former, c'est apprendre un savoir-faire et c'est aussi apprendre sur soi-même. Pour ce faire, l'ESS regroupe différents modèles pour former et accompagner à l'emploi. Elle est d'abord une actrice importante de la formation professionnelle et continue, répondant aux besoins en compétences des territoires. Par exemple, les 430 maisons familiales rurales (MFR), organisées sous forme associative, proposent des offres de formations adaptées aux besoins des entreprises pour favoriser l'insertion des différents publics apprenants qui s'y forment.

D'autres modèles de l'ESS apportent des solutions au chômage de longue durée dans les territoires. Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) permettent de former et d'insérer socialement des personnes éloignées de l'emploi en s'appuyant sur des activités très diverses : services à la personne et à la collectivité, bâtiment, entretien d'espaces verts, ou encore collecte, tri et revalorisation des objets et matériaux,

dans une logique de transition écologique. Dans cette logique, l'expérimentation «Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD)», initiée par l'association ATD Quart-monde, et déployée aujourd'hui sur 10 territoires, vise à « convertir » le coût de diverses allocations en salaires dans des activités répondant à des besoins sociaux mal couverts.

De par son rôle pionnier dans le développement de nouvelles filières de transition, l'ESS y identifie les savoir-faire et compétences adaptées aux besoins opérationnels des acteurs de terrain et forme aux métiers de demain. Par exemple, 11 nouveaux métiers-formations ont été identifiés pour favoriser le déploiement de l'économie circulaire⁶⁸ comme ceux d'agent valoriste, de réparateur de biens électro-domestiques et multimédia ou d'animateur territorial spécialiste de l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT).



L'UNIVERSITÉ BRETONNE DU RÉEMPLOI (Bretagne)

Le projet d'Université Bretonne du Réemploi, porté par le réseau breton des recycleries et ressourceries, a pour but de créer une offre de formation adaptée aux métiers existants et émergents des structures du réemploi social et solidaire, en favorisant le partage de savoir-faire entre celles-ci.

Coordonné par la Chambre régionale de l'ESS, ce projet vise dans un premier temps l'expérimentation d'une formation de « technicien valoriste du réemploi », avec la mise en place d'un module pour former des salariés de recycleries à l'animation de ces sessions de formations ainsi que le dépôt d'une demande de certification de la formation auprès de France Compétence.

L'ESS REPRÉSENTE

3 567

ÉTABLISSEMENTS
DE FORMATION CONTINUE⁶⁹



CES ÉTABLISSEMENTS EMPLOIENT

37 947
PERSONNES



1 emploi / 5
DU SECTEUR⁷⁰

EN 2019/2020, ENVIRON

90 400

PERSONNES EN FORMATION INITIALE ET CONTINUE
DANS LES MAISONS FAMILIALES RURALES⁷¹



135 400

SALARIÉS EN INSERTION
DANS LES STRUCTURES DE L'INSERTION
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2020⁷²

⁶⁸ CNCRESS, CGDDD, « Résultats des groupes de travail Compétences-formation de l'économie circulaire », 2020 • ⁶⁹ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁷⁰ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁷¹ Les Maisons familiales rurales, « Chiffres et données 2019 et 2020 » • ⁷² DARES, étude « L'insertion par l'activité économique en 2020 », décembre 2021

Donner une seconde vie aux biens et aux matériaux

Notre système économique actuel consomme plus de ressources naturelles que ce que la planète ne peut en régénérer en un an. Il produit une quantité de déchets sans précédents dans l'histoire de l'humanité.

Les structures de l'ESS participent pleinement à relever le défi d'une meilleure gestion de nos ressources en développant sur tous les territoires les bases d'une économie reposant sur le réemploi des objets et matériaux autrefois destinés à la benne. En réalité, ces structures sont pionnières en la matière : depuis maintenant plusieurs décennies, elles ont constitué d'importants réseaux de collecte, de remise en état et de revente à moindre prix de biens électro-ménagers, vêtements, meubles, livres, etc. Toutes ces ressourceries, recycleries, vestiaires (associations de solidarité), structures d'insertion, sont des actrices privilégiées de la mise en œuvre opérationnelle de filières de réemploi. Déjà en avance sur les dernières évolutions législatives, leur rôle

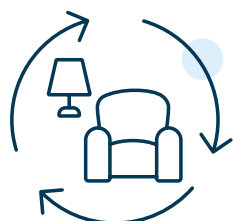
dans la transition vers une économie plus circulaire est amené à se renforcer avec le développement de nouvelles filières de responsabilité élargie des producteurs⁷³ pour les secteurs du jouet, du bricolage et jardinage, des sports et loisirs et du bâtiment.

Par ailleurs, le réemploi est une activité beaucoup plus créatrice d'emplois que le recyclage ou l'incinération des déchets. Il se pose autant comme l'une des réponses immédiates au chômage de masse que comme un support de formation aux métiers de demain. Pilier de l'insertion professionnelle pour des milliers de personnes exclues du marché du travail, le réemploi dans l'ESS est avant tout solidaire.

Il s'ancre enfin dans les territoires au moyen de coopérations entre entreprises, collectivités et citoyens qu'impulsent la plupart du temps les structures de l'ESS elles-mêmes. Celles-ci inscrivent de fait leur réponse à un enjeu global dans des besoins locaux.

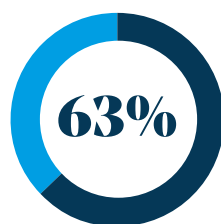


22



1 742

STRUCTURES DE L'ESS
REDONNENT UNE SECONDE
VIE AUX OBJETS⁷⁴



DES ETP LIÉS AU RÉEMPLOI ET À LA
RÉUTILISATION DES BIENS MÉNAGERS
SONT CONCENTRÉS DANS L'ESS
(21 000 ETP)⁷⁵

500
RECYCLERIES
RECENSÉES SUR
CARTECO

480

ESPACES DE VENTE
DANS LE RÉSEAU EMMAÛS⁷⁶

⁷³ Une filière REP repose sur le principe du « pollueur-payeur » : la responsabilité de la gestion des déchets issus d'un certain type de produits mis sur le marché revient aux « metteurs en marché ». • ⁷⁴ Cartéco au 1er avril 2022 • ⁷⁵ Ademe, « Panorama de la deuxième vie des produits en France », actualisation 2017 • ⁷⁶ Emmaüs France, Rapport d'activité 2020



SUPORTERRE
(Pays de la Loire)

Suporterre est une recyclerie qui collecte, revalorise et revend des articles de sports de seconde main ou issus des stocks d'inventaires des commerçants. En même temps qu'elle limite l'impact écologique néfaste de la production de ces biens, elle en facilite l'accès en termes de prix. L'association mène également des actions de sensibilisation au lien entre écologie et sport auprès du grand public et des clubs sportifs.

 www.facebook.com/suporterre

Favoriser des mobilités durables et inclusives

Le transport est le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre en France et génère d'importantes pollutions atmosphériques. Il est aussi un facteur majeur d'inégalités, tant le modèle du « tout voiture » fait reposer sur les ménages les plus éloignés des services de base et dont les budgets sont les plus contraints le poids de dépenses énergétiques qui vont croissantes.

Au carrefour de la question sociale et de la question écologique, l'économie sociale et solidaire fait valoir une mobilité plus durable et inclusive. Les trajets en voiture peuvent aujourd'hui se partager grâce à des réseaux coopératifs de covoiturage tels que **Mobicoop** ou **Citiz**, et l'accès à la mobilité pour les personnes à mobilité réduite est facilité par de nombreuses associations. La pratique du vélo et sa généralisation dépend quant à elle de centaines d'associations d'usagers et d'ateliers de réparation

implantés dans toute la France. Son usage professionnel à des fins logistiques se développe également de plus en plus avec des coopératives de livraison à vélo qui permettent de limiter la pollution atmosphérique dans les grands centres urbains tout en offrant une sécurité juridique à leurs travailleurs. L'ESS se développe également désormais dans le secteur ferroviaire avec la coopérative **Railcoop** qui relance des lignes de train disparues afin de mailler le territoire et remplacer le fret routier, très polluant, tout en associant les acteurs du territoire à la gestion de ces lignes.

Ces structures se distinguent en effet par une gouvernance démocratique qui rattache la question des mobilités aux besoins réels des territoires et de l'ensemble de leurs parties prenantes.



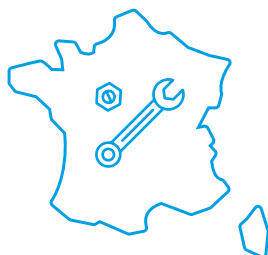
473

ASSOCIATIONS LOCALES
MEMBRES DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES USAGERS DE
LA BICYCLETTE

POUR FAIRE VIVRE LA
PRATIQUE DU VÉLO ⁷⁷

340

ATELIERS DE RÉPARATION
DE VÉLO
SUR TOUT LE TERRITOIRE ⁷⁸



500 000

UTILISATEURS DE RÉSEAUX
DE COVOITURAGE COOPÉRATIFS
COMME MOBICOOP ⁷⁹

10 700

SOCIÉAIRES
DE LA COOPÉRATIVE
FERROVIAIRE RAILCOOP ⁸⁰



TOUTENVÉLO
(Bretagne)

Toutenvélo est une société coopérative et participative (SCOP) de cyclo-logistique née à Rennes en 2012 et aujourd'hui présente dans 8 villes métropolitaines : elle assure la collecte de déchets (biodéchets, verre, cartons, etc.), la livraison de colis ou bien des activités de déménagement. Il s'agit d'une solution de transport non seulement démocratique puisque les coursiers sont les sociétaires de la coopérative, mais aussi écologique puisqu'elle permet de décarboner et dépolluer la logistique du dernier kilomètre en centre-ville, principalement assurée par des camions et des véhicules polluants.



www.toutenvelo.fr

⁷⁷ Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) : <https://www.fub.fr/membres> (consulté le 08/03/2022) • ⁷⁸ Données du réseau L'Heureux Cyclage. • ⁷⁹ <https://pro.mobicoop.fr/cooperative/> • ⁸⁰ Railcoop, « Faire rouler des trains ensemble, c'est possible dès 2021 ! », Dossier de presse, décembre 2021

Produire ensemble les énergies de demain

Notre système économique repose encore pour l'essentiel sur la production et la consommation massive d'énergies fossiles non renouvelables, responsables des catastrophes climatiques actuelles et à venir.

Des réponses à cette problématique sont apportées par les entreprises de l'ESS, au premier rang desquelles se trouvent des coopératives et associations de citoyens, travaillant de concert avec les collectivités, les établissements publics, les bailleurs et divers acteurs privés en vue de produire des énergies renouvelables et faiblement émettrices de gaz à effet de serre sur leur territoire. On y trouve en grande majorité des centrales photovoltaïques, mais aussi des projets éoliens, hydroélectriques, des chaufferies au bois, ou encore des projets de méthanisation.

Ces communautés répondent chacune aux besoins d'autonomie énergétique sur des territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Certains peuvent être isolés ou tout simplement mal équipés en infrastructures énergétiques, avec des retombées économiques et sociales très positives. Elles sont accompagnées par le réseau **Energie Partagée**.

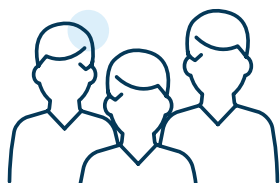
L'ESS comprend dans ce domaine un important fournisseur coopératif et décentralisé d'énergie verte, **Enercoop**, qui permet aux communautés citoyennes de vendre leurs énergies produites.

L'ensemble de ces communautés énergétiques s'inscrivent donc dans un écosystème qui donne à la filière énergétique les atouts dont elle pourrait disposer demain : une filière décentralisée et démocratisée.



267

PROJETS CITOYENS
LABELLISÉS PAR ENERGIE
PARTAGÉE EN FRANCE ⁸¹



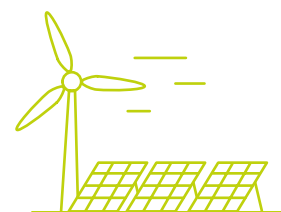
UNE PRODUCTION ÉQUIVALENTE À
LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE
(HORS CHAUFFAGE)
DE PRÈS DE

900 000

PERSONNES ⁸²



SOIT
→



100 000

CLIENTS
CHEZ LE PLUS GRAND
FOURNISSEUR D'ÉNERGIES
VERTES COOPÉRATIF
(ENERCOOP) ⁸³



KWALA FAYA
(Guyane)

Kwala Faya est une coopérative développant l'électrification des habitations de communes rurales isolées en Guyane grâce à l'énergie photovoltaïque. Ses solutions reposent sur la participation des habitants, via la formation à l'auto-construction de kits solaires. La coopérative réalise également des prestations de services d'installation et de maintenance de ces installations et sensibilise les habitants sur leur consommation énergétique.



www.kwalafaya.org

Construire et habiter autrement

De la phase de construction à la démolition en passant par la consommation d'énergie de l'habitat, la filière du bâtiment présente des impacts sociaux et écologiques particulièrement importants. Elle génère le plus important volume de déchets tous secteurs confondus et émet 20% du total des émissions de gaz à effet de serre, alors même que de nombreux ménages habitant dans des logements mal isolés peinent à payer leurs factures d'énergie.

Là encore, c'est au carrefour des questions écologiques et sociales que l'ESS se positionne sur la filière. Ses coopératives d'artisans et SCOP du bâtiment représentent déjà des actrices structurantes pour les métiers de la construction, mais aussi de l'écoconstruction. S'y ajoutent de nombreux réseaux associatifs d'auto-constructeurs et de chantiers participatifs. Ces organisations bâtissent aujourd'hui des habitats faiblement

consommateurs d'énergie à partir de matériaux bio-sourcés, en articulation avec les besoins des territoires.

Les coopératives d'HLM et l'habitat participatif et coopératif font valoir quant à eux des logements collectifs reposant sur la gestion par les habitants eux-mêmes.

La lutte contre la précarité énergétique s'organise par ailleurs grâce à l'accompagnement de ménages socialement fragilisés dans le processus souvent complexe de rénovation thermique de leur logement et, plus généralement, de la réhabilitation de leur habitat à laquelle ils participent également.

L'ESS est enfin pionnière du réemploi des matériaux des bâtiments lorsque ceux-ci sont en fin de vie. Ses structures identifient et collectent les matériaux qu'elles peuvent alors revaloriser sur d'autres chantiers. La boucle est bouclée.



LES COMPAGNONS BÂTISSEURS (Centre Val de Loire)

Les Compagnons Bâisseurs sont une association nationale qui s'est développée après la seconde guerre mondiale pour participer à l'effort de reconstruction. Elle aide notamment les ménages en situation de mal-logement à réhabiliter eux-mêmes leur logement : ce sont des projets d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA). En complément de ces activités les Compagnons Bâisseurs de Centre Val de Loire ont mis en œuvre une plateforme de réemploi de matériaux du bâtiment, Soli'Bat, qui permet aux ménages dont l'habitat est dégradé de le rénover avec des matériaux à moindre coût économique, mais aussi écologique.

 www.compagnonsbatisseurs.eu

823
ÉTABLISSEMENTS
+
12 654
EMPLOIS DE L'ESS
DANS LA CONSTRUCTION ⁸⁴



84 000
SOCIÉTAIRES DE
COOPÉRATIVES HLM ⁸⁵



9 000
ARTISANS DU BÂTIMENT
ASSOCIÉS EN COOPÉRATIVES ⁸⁶




2 600
AUTO-CONSTRUCTEURS ASSOCIÉS
AU SEIN DU RÉSEAU DES CASTORS ⁸⁷

3 500
MÉNAGES ACCOMPAGNÉS
DANS DES PROJETS
D'AUTO-RÉHABILITATION
DE LEUR LOGEMENT ⁸⁸



⁸⁴ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁸⁵ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », Edition 2022 • ⁸⁶ Ibid. •
⁸⁷ Confédération Nationale d'Auto-construction des Castors • ⁸⁸ Association Nationale des Compagnons Bâisseurs, Rapport d'activité, 2019

Rendre les vacances et les voyages accessibles à tous

L'accès aux vacances, au voyage et à la découverte reste inégal dans notre société. 41% de ceux qui ne partiront pas en vacances l'expliquent par des raisons financières ⁸⁹.

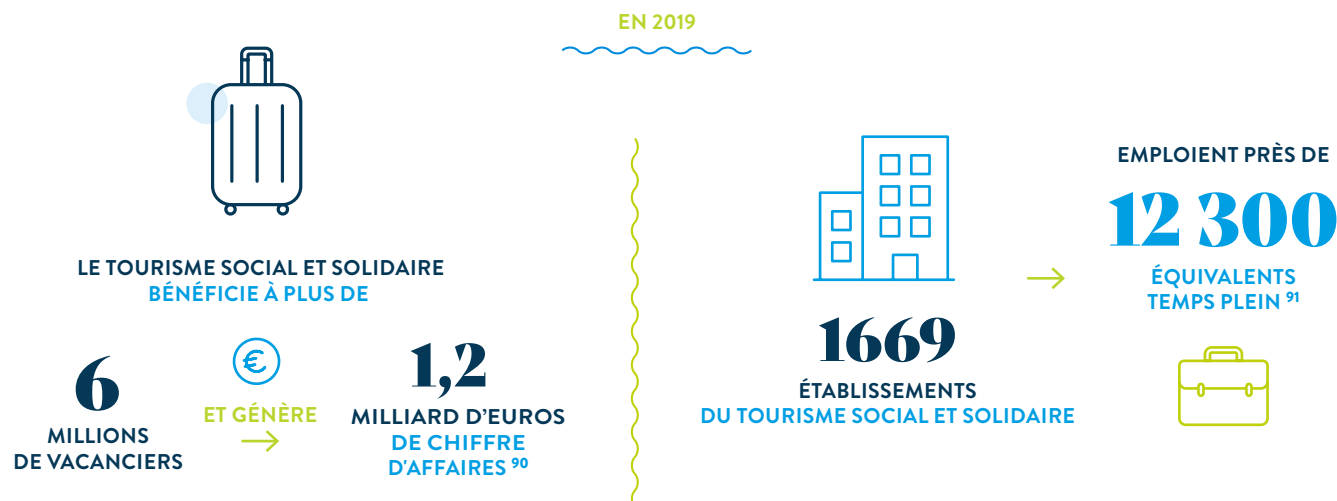
A travers le tourisme social et solidaire, l'ESS se présente historiquement comme une réponse à cette problématique et dispose de nombreux réseaux et structures où une autre conception du tourisme se développe (séjours de groupe, liens avec les acteurs locaux, éducation populaire, etc.).

Les associations de tourisme contribuent ainsi à l'attractivité des territoires, notamment ruraux, en produisant de nouveaux équipements et services qu'elles mettent à disposition des habitants tout au long de l'année, en vitalisant l'économie locale ou en faisant découvrir le

patrimoine culturel.

Les acteurs du tourisme social et solidaire proposent une offre diversifiée : villages vacances, colonies de vacances, auberges de jeunesse, gîtes, mais également des centres sportifs et de loisirs. Ces structures proposent notamment des séjours familiaux ou scolaires, des activités sportives, des classes découvertes pour les jeunes et des activités adaptées aux personnes en situation de handicap.

Les structures du tourisme social et solidaire prennent des mesures pour concilier loisirs et respect de l'environnement (rénovation énergétique des bâtiments, achats de produits bio et locaux, meilleure gestion des déchets, économies d'eau, etc.).



OULANGA NA NYAMBA (Mayotte)

Oulanga Na Nyamba est une association créée en 1998. Elle s'engage activement pour la protection de l'environnement, et plus particulièrement des tortues marines. L'association développe une activité d'éco-tourisme en offrant la possibilité d'observer une ponte de tortues sur la plage de Moya. Les animateurs insistent sur le respect total de la tranquillité de l'animal lors de cette étape cruciale et prennent soin d'expliquer toutes les étapes de la vie d'une tortue marine pour sensibiliser aux enjeux de la protection de ces espèces protégées. Les sorties sont organisées par des guides locaux.

 www.oulangananyamba.com

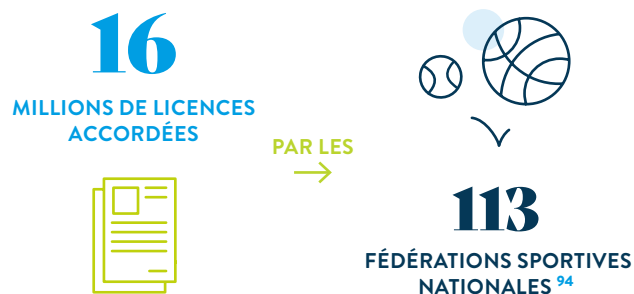
S'émanciper par le sport

La pratique d'une activité sportive concerne aujourd'hui les 2/3 de la population française. Elle est un important facteur de santé et est recommandée en tant que telle par l'Organisation Mondiale de la Santé, alors même qu'elle reste inégalement pratiquée parmi la population que sa pratique est encore insuffisante pour prévenir de nombreuses maladies.

La pratique du sport en France repose en grande majorité sur le tissu associatif des clubs de sport amateur et professionnel. Ces derniers composent historiquement le mouvement sportif, représenté par les fédérations nationales qui structurent chaque discipline sportive. On peut y ajouter de très nombreuses associations, affiliées ou non à une fédération, qui permettent la pratique et l'apprentissage de sports pour toutes et tous,

en y associant une dimension éducative, de prévention (le « sport-santé ») et d'inclusivité pour les personnes exclues, âgées ou en situation de handicap. Toutes ces organisations contribuent à développer la pratique sportive dans toute sa diversité et sur tous les territoires. Les professionnels du sport peuvent aussi s'associer à des organisations de l'ESS afin de consolider leurs projets ou leurs activités : groupements d'employeurs associatifs, coopératives d'activités et d'emploi, sociétés coopératives d'intérêt collectif, etc.

Mais au-delà du développement du sport, de son accessibilité et de ses actions de prévention, les organisations sportives de l'ESS sont surtout des espaces de sociabilités où se transmettent d'importantes valeurs collectives favorisant l'émancipation des individus.



SPORTING CLUB DE BASTIA (Corse)

L'émblématique et historique club de football de Bastia se reconverti en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) en 2019. Cette reconversion fait suite aux problèmes rencontrés par le club en 2017, qui doit faire face à une liquidation judiciaire ainsi qu'une rétrogradation en ligue 2. Ce nouveau modèle permet au club de s'inscrire pleinement dans les liens qu'il a tissés avec ses supporters, acteurs économiques locaux et collectivités, en intégrant toutes ces parties prenantes à sa gouvernance.

 www.sc-bastia.corsica

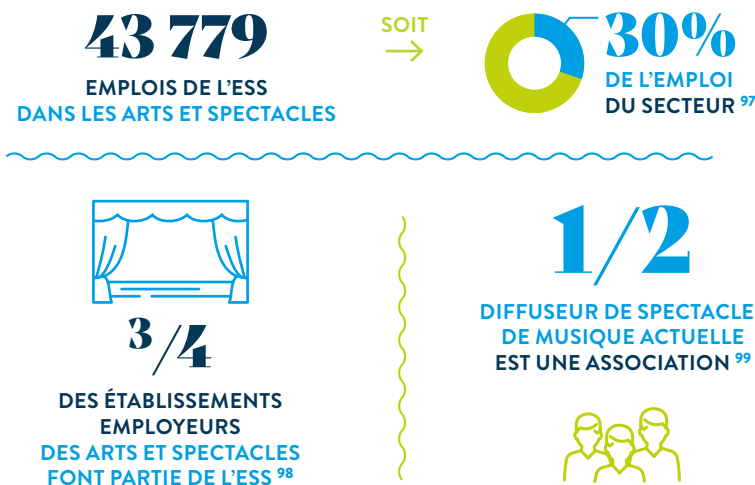
Démocratiser la culture

Les pratiques culturelles et artistiques font partie intégrante de la citoyenneté : c'est parce qu'elles sont des moyens d'expression qu'elles sont aussi des facteurs d'émancipation. Cependant, de nombreuses inégalités limitent ces pratiques, qu'elles soient liées aux revenus, aux capitaux culturels, ou aux équipements et services présents sur un territoire.

L'ESS se trouve être un pilier du champ culturel. Les associations sont en effet les premières employeuses du spectacle vivant (musique, théâtre, danse, etc.) et salarient chaque année plusieurs milliers d'intermittents. L'ESS comprend également de très nombreuses radios associatives, cinémathèques, librairies coopératives, magazines et journaux indépendants, maisons d'édition,

musées et organisations de préservation du patrimoine culturel et associations d'artistes plasticiens. Ces structures peuvent avoir pour fonction la production, la création, la diffusion d'œuvre ou de spectacles sur l'ensemble des territoires (notamment en milieu rural, faiblement équipé en établissements culturels). Elles sont garantes de la diversité et du dynamisme de la vie culturelle en France et un moyen pour les professionnels de s'entraider et coopérer à cette fin.

Par ailleurs, les $\frac{3}{4}$ des associations culturelles, toutes activités confondues, mettent en œuvre des activités éducatives en parallèle ou à titre d'activité principale. L'important tissu associatif culturel est en effet là où l'apprentissage des arts est le plus accessible.



MAINS D'ŒUVRES
(Île-de-France)

Mains d'Œuvres est un lieu associatif « multi-espaces » proposant à Saint-Ouen (93) depuis 2001 des concerts, des pièces de théâtre, des projections cinématographiques, des expositions, mais aussi des formations professionnelles, des cours de danse de dessin ou de musique. L'association accompagne et soutient les artistes et porteurs de projet et leur met à disposition des espaces de travail. Ouverte et ancrée dans son quartier, Mains d'Œuvres vise aussi à étendre la créativité de toutes et tous au-delà du seul champ artistique en co-programmant certaines activités avec les habitants, en créant du lien avec les associations locales et les établissements scolaires de la ville.

 www.mainsdoeuvres.org

⁹⁵ V. Tchernonog, L. Prouteau, *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Dalloz-Juris Associations, 2019 • ⁹⁶ Opale, « Les associations culturelles employeuses en France », décembre 2020 • ⁹⁷ Observatoire national de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2018 • ⁹⁸ Ibid. • ⁹⁹ Centre National de la Musique, *La diffusion de spectacles de musique et de variétés en France en France*, septembre 2021

Eduquer et s'engager

Les échéances électorales correspondent à des moments forts dans la vie politique française, qui sont aussi l'occasion de rappeler que la démocratie ne se réduit pas au vote, mais se décline surtout (et de plus en plus) au travers d'une pluralité d'engagements citoyens.

Ceux-ci s'incarnent notamment dans l'économie sociale et solidaire par les organisations historiques de l'éducation populaire qui concourent à l'émancipation des individus par et pour eux-mêmes. Elles sont particulièrement actives auprès de la jeunesse, grâce à leurs nombreux centres socio-culturels et de loisirs, leurs séjours de vacances accessibles à tous, leurs activités pédagogiques très diversifiées ou encore leurs formations professionnelles. Elles mettent à disposition des citoyens,

dès leur plus jeune âge, des ressources et outils qui leur permettent de s'approprier des modes de faire plus coopératifs, inclusifs et solidaires.

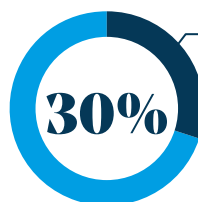
L'ESS représente finalement un pilier fondamental de la société civile organisée, où se construisent, s'entre-tiennent et se défendent les diverses aspirations politiques des citoyens ainsi que leurs droits : toutes les luttes sociales et démocratiques, les mobilisations féministes, anti-racistes, écologistes, pour la défense des droits et des libertés fondamentales ou des consommateurs trouvent dans le fonctionnement collectif et démocratique des organisations de l'ESS, et particulièrement dans son tissu associatif, les moyens de peser sur la vie politique française et internationale.



LE BÉNÉVOLAT
ÉQUIVAUT À

1,4

MILLION DE SALARIÉS
À TEMPS PLEIN ¹⁰⁰



DES JEUNES
ONT DÉVELOPPÉ LEUR
CULTURE POLITIQUE DANS
UNE ASSOCIATION ¹⁰¹



172 300

ASSOCIATIONS DE DÉFENSES
DES DROITS ET DES CAUSES ¹⁰²

75

FÉDÉRATIONS NATIONALES
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ¹⁰³



42 512

COOPÉRATIVES SCOLAIRES
POUR FORMER À LA COOPÉRATION
DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE ¹⁰⁴



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (national)

Créée en 1968, FNE est une association reconnue d'utilité publique qui fédère aujourd'hui 46 réseaux représentant 5 837 associations de protection de la nature et de l'environnement, œuvrant sur des sujets généralistes à une échelle régionale ou départementale comme sur des questions plus spécifiques, rattachées aux problématiques de territoires en particulier. FNE coordonne les actions de ses membres et définit et priorise avec eux les orientations politiques à porter auprès des acteurs publics. L'association apporte également un soutien à ses réseaux adhérents en termes juridiques, d'accompagnement au financement, d'apport d'expertise ou de formation.

 www.fne.asso.fr

¹⁰⁰ L. Prouteau, « Le bénévolat en France en 2017 : état des lieux et tendances », synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les associations », 2018 • ¹⁰¹ CNAJEP • ¹⁰² V. Tchernonog, L. Prouteau, Le paysage associatif français : mesures et évolutions, Dalloz-Juris Associations, 2019 • ¹⁰³ Fédérations et réseaux adhérents du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), 2021 • ¹⁰⁴ Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », Edition 2022

Travailler dans l'ESS

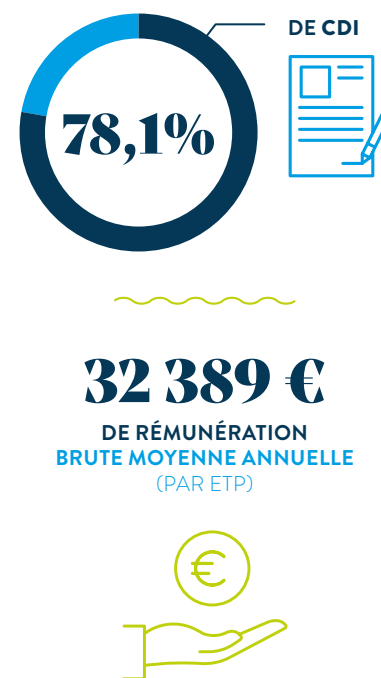
La grande variété de secteurs d'activités, de métiers, de structures de l'emploi ou de modèles économiques propres à l'ESS tend à différencier les conditions moyennes de travail de ses 2,6 millions de salariés par rapport au reste de l'économie.

Ainsi, la surreprésentation dans l'ESS de contrats à durée déterminée visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle de certains publics (contrats aidés, d'insertion, etc.) ou bien encore la forte présence de contrats courts, intermittents, et saisonniers dans la culture, le tourisme social et solidaire ou les sports et loisirs, réduit mécaniquement le poids des CDI (78,1% de l'emploi) par rapport au reste de l'économie privée (87,0%).

Certains métiers, majoritaires dans l'ESS, s'exercent largement à temps partiel comme les aides à domicile (78,7% à temps partiel), les animateurs et animatrices socioculturelles ou les salariés en contrat aidé. Cela influence aussi la part, plus élevée dans l'ESS, des salariés à temps partiels (32,1% dans l'ESS contre 15,9% dans le reste de l'économie privée).

Toutefois, l'ESS propose des conditions de travail comparables à celles observées dans le reste du secteur privé comme dans le secteur bancaire, l'assurance, l'industrie ou la santé.

Ces conditions d'emplois influencent le niveau de revenus des salariés : avec 32 389 euros de rémunération brute moyenne annuelle par équivalent temps plein (ETP), les salariés de l'ESS perçoivent 14,7% de moins que dans le secteur privé lucratif et 5,4% de moins que dans le secteur public. Ce n'est pas le cas dans toutes les familles juridiques puisque les mutuelles et les coopératives connaissent des rémunérations moyennes plus importantes que dans les associations, ainsi que dans l'ensemble de l'économie (de respectivement 13,4% et 18,1% supérieures), du fait des activités sur lesquelles elles opèrent en majorité : dans la finance (pour les banques coopératives) et l'assurance (pour les mutuelles), les rémunérations sont plus importantes et les conditions d'emplois plus stables (les CDI et les temps complets étant la norme). Dans



les fondations, les rémunérations sont supérieures de 5,2% à la moyenne de l'ESS mais restent en dessous de celles de l'ensemble de l'économie (de 6,7%).

La précarité des conditions de travail dans une partie des entreprises et organisations de l'ESS n'est cependant pas une fatalité. Elle dépend aussi de l'évolution des conditions de financement de ses activités d'intérêt général et notamment par la puissance publique. La substitution d'une part conséquente de subventions par de la commande publique depuis plusieurs années a placé de nombreuses entreprises de l'ESS dans le rôle contraint de prestataires de services sur des marchés de plus en plus concurrentiels ¹⁰⁵.

¹⁰⁵ Tchernonog V., Prouteau L., *Le paysage associatif français : mesures et évolutions*, Dalloz Juris Associations, 2019



Vers l'égalité femmes-hommes dans l'ESS

Les activités d'action sociale, du soin, de l'éducation ou de l'accompagnement et de « l'attention » (« care » en anglais) recoupent au sein de l'ESS un secteur prédominant et très « féminisé ». Les 4 premiers métiers exercés par les femmes dans l'ESS sont le métier d'aide à domicile, d'aide-soignante, d'enseignante du secondaire et supérieur et d'agente de services hospitaliers. Ils regroupent plus du quart des emplois « féminins » de l'ESS. Ce sont aussi des métiers qui comptent de nombreux temps partiels et dont les rémunérations sont plus faibles que la moyenne de l'ESS (sauf pour les enseignantes du secondaire et supérieur). La forte concentration des femmes sur ces métiers explique d'importantes inégalités salariales par rapport aux hommes : ceux-ci gagnent en moyenne par ETP 13,2% de plus que les femmes (contre + 17,9% dans le secteur privé lucratif et + 15,6% dans le secteur public). Des écarts qui s'expliquent également par un plafond de verre important impliquant une plus faible représentation des femmes sur des postes à responsabilités : 20,9% des hommes font partie de la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » dans l'ESS contre seulement 13,1% des femmes. Ce constat d'inégalité s'observe aussi dans la gouvernance même des entreprises de l'ESS ¹⁰⁸.

Cependant, l'ESS garde de l'avance par rapport au reste de l'économie : les inégalités salariales entre hommes et femmes y sont moins fortes ; les entreprises de l'ESS enregistrent de meilleurs résultats à l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (avec une note de 87,2/100 ¹⁰⁹, soit +3,1 points par rapport à l'économie privée lucrative) ; les entreprises de l'ESS ont signé 1138 accords sur l'égalité femmes-hommes en 2019 ¹¹⁰, soit une progression de 110% par rapport à 2014 (contre 50% dans le reste du secteur privé).

L'ESS dispose de nombreux atouts et aussi d'importantes marges de progrès pour atteindre l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes, et pour y parvenir peut s'appuyer sur les 11 préconisations formulées dans le **dernier rapport** ¹¹¹ du Conseil Supérieur de l'ESS sur le sujet.

Il s'ensuit aujourd'hui une précarisation du travail au sein de ces entreprises ¹⁰⁶ qui complexifie l'exécution de leurs missions d'intérêt collectif et rend plus difficile le recrutement, alors même que, paradoxalement, elles restent vectrices de sens pour la majorité de leurs travailleurs ¹⁰⁷.

Par ailleurs, dans certains secteurs comme l'action sociale et sanitaire, les effectifs vieillissent avec le risque de ne pas être renouvelés : on estime à 493 200 le nombre de départs en retraite d'ici à 2026 dans l'ESS. La revalorisation des conditions de travail est donc un enjeu pour que l'ESS puissent continuer d'exercer ses fonctions essentielles dans la société aujourd'hui, comme demain. Elle est aussi un enjeu d'égalité pour une économie comprenant 67% de femmes salariées.

¹⁰⁶ Cottin-Marx S., *C'est pour la bonne cause ! Les désillusions du travail associatif*, Les Editions de l'Atelier, 2021 • ¹⁰⁷ Chorum-Groupe Vvy, « 3ème baromètre national de la qualité de vie au travail dans l'ESS », 2020 • ¹⁰⁸ Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS – CNCRESS, « Egalité femmes-hommes dans la gouvernance des structures – Quel constat et comment agir ? », 2019 • ¹⁰⁹ Source : Observatoire national de l'ESS, d'après Ministère du travail, 2021 • ¹¹⁰ Source : Observatoire national de l'ESS, d'après DARES, 2019 • ¹¹¹ Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire « Egalité Femmes-Hommes dans l'ESS », Rapport triennal 2021-2024

L'ESS, une économie au service des territoires

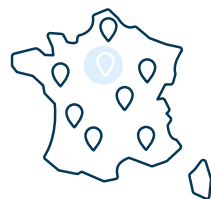

1 emploi / 7
EN MILIEU RURAL ¹¹²

1/4
DES EMPLOIS
EN QUARTIERS POLITIQUE
DE LA VILLE ¹¹³

 **84%**
DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS
IMPLANTÉS HORS ÎLE-DE-FRANCE

CONTRE
→

 **78%**
DES ÉTABLISSEMENTS
PRIVÉS LUCRATIFS ¹¹⁴



 **77%**

DES SIÈGES SOCIAUX DES COOPÉRATIVES
SONT SITUÉS EN DEHORS DE L'ÎLE-DE-FRANCE ¹¹⁵

L'économie sociale et solidaire émerge le plus souvent des besoins des territoires et de leurs acteurs qui souhaitent y apporter une réponse collective. Ses entreprises et organisations sont le fruit de coopérations locales autant qu'elles en génèrent en retour, avec d'importantes retombées sociales et économiques. Elles sont donc un des principaux facteurs de vitalité des territoires et représentent un partenaire de premier plan des acteurs publics et des autres acteurs privés au niveau local.

L'implantation territoriale des entreprises de l'ESS ne va cependant pas de soi : elle peut être facilitée par la conjonction de plusieurs facteurs comme l'histoire et la

culture locale d'un territoire, l'évolution des politiques publiques, la présence localisée de secteurs d'activités et filières où elle se positionne avantageusement, etc. Son poids parmi les emplois ou les établissements d'une même région peut ainsi fortement varier, allant par exemple de 7,4% de l'emploi en Île-de-France et à 14,0% en Bretagne. **[CARTES 1 ET 2]**

L'ESS sait par ailleurs répondre aux besoins spécifiques des populations et des entreprises, notamment dans les territoires plus faiblement pris en charge par la collectivité ou le secteur privé lucratif. C'est le cas de nombreux territoires fragilisés et/ou isolés, où les taux de chômage et de pauvreté sont importants, comme les

quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). L'ESS y représente 26,5% des emplois (contre 10,4% en moyenne au niveau national) du fait de la mobilisation des associations dans le développement de services d'action sociale, de loisirs ou de soutien aux entreprises. En milieu rural isolé, l'ESS représente 1 emploi sur 7 grâce à l'implantation de ses établissements sociaux et sanitaires, ses services d'aide à domicile ou ses activités de soutien à l'économie (coopératives agricoles, groupements d'employeurs, etc.). Elle participe de fait à la résorption des inégalités sociales et territoriales.

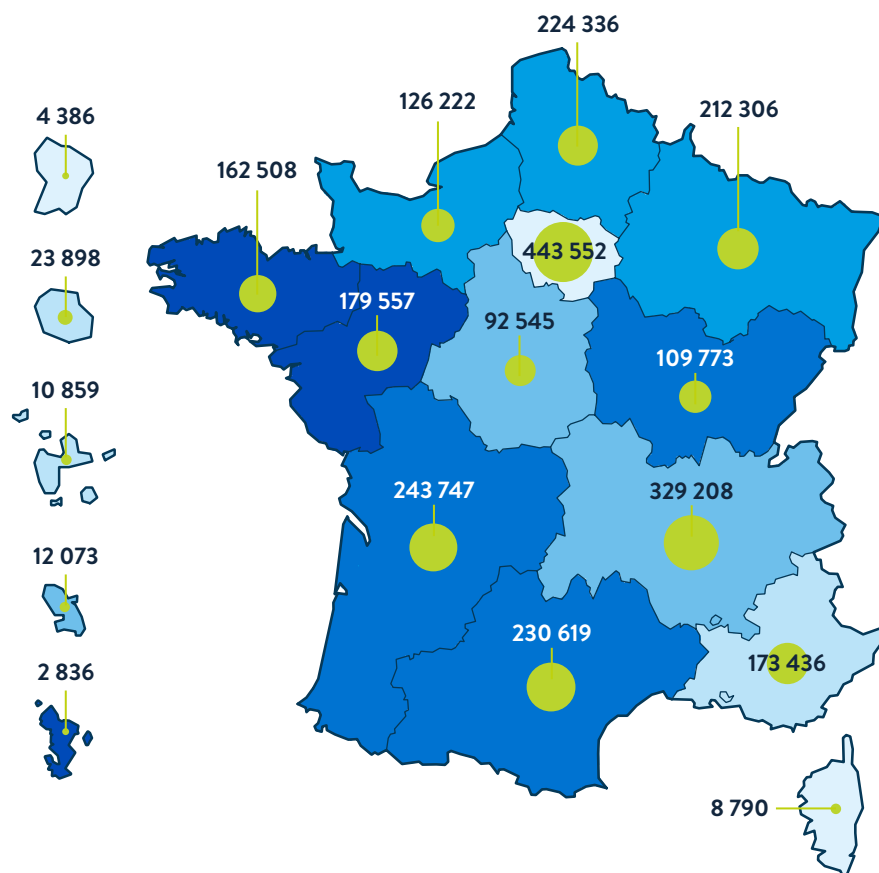
La parole à Christophe Genter,
directeur du Département Cohésion Sociale et Territoriale à la Banque des Territoires

En pleine mutation l'ESS cherche à renforcer la part de ses revenus d'activités, permettant de renforcer l'autonomie et la pérennité des entreprises du secteur. Cet effort passe par le renforcement de leurs fonds propres et quasi-fonds propres pour leur permettre de financer leurs activités.

Que ce soit via des investissements directs ou indirects, la Banque des Territoires est un financeur majeur du secteur de l'ESS, dans lequel elle aura investi plus de 300 millions d'euros entre 2020 et 2022. À travers son réseau territorial, elle accompagne les projets au plus près de leurs besoins, avec une connaissance fine des territoires sur lesquels elle agit. Sa mission est de faire émerger des solutions locales innovantes, et de favoriser leur changement d'échelle en les aidant à essaimer sur d'autres territoires. Elle soutient ainsi des initiatives telles que Village Vivants (p.17 de cette publication), les Jardins de Cocagne (p.19) ou encore Simplon.co (p. 20).

L'ESS est porteuse de solutions sociales innovantes pour aider la société à relever des défis majeurs (le bien-vieillir, la transition alimentaire, l'économie circulaire, etc.) et rendre nos territoires plus résilients face aux crises économiques, sanitaires, environnementales, ou migratoires.

1 • NOMBRE ET PART DE L'EMPLOI DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI RÉGIONAL



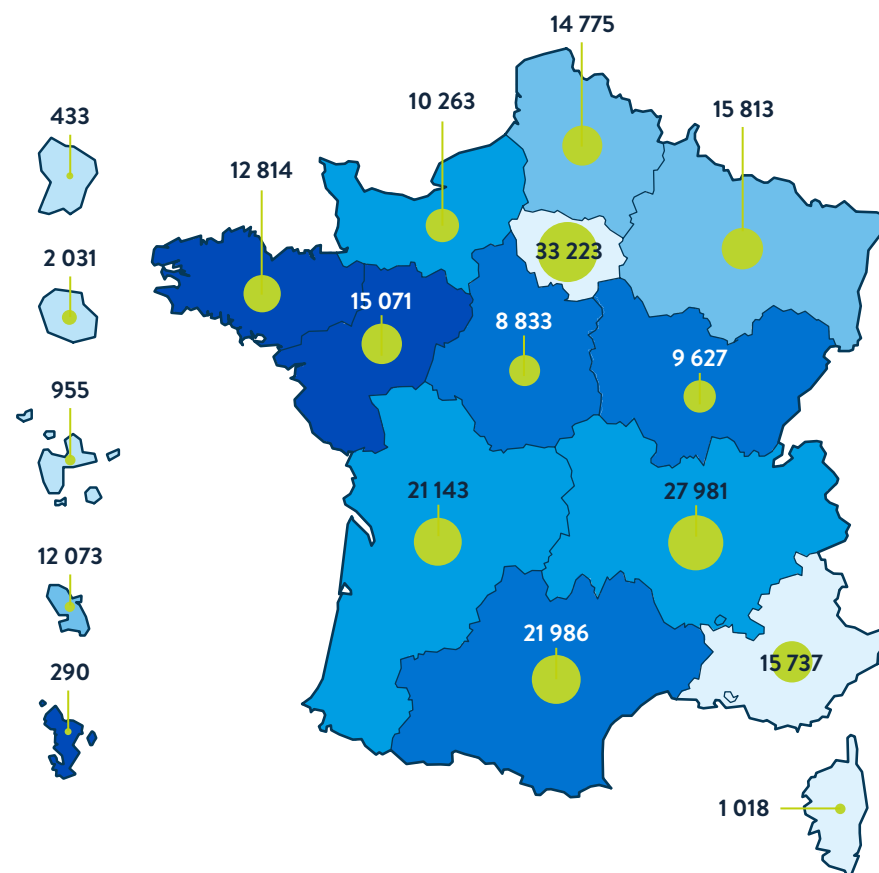
POIDS DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI RÉGIONAL

- Inférieur à 9,7%
- Entre 9,7% et 10,2%
- Entre 10,2% et 11,1%
- Entre 11,1% et 11,6%
- Entre 11,6% et 12,9%
- Supérieur à 12,9%

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS DANS LA RÉGION

- Inférieur à 20 000
- Entre 20 000 et 400 000
- Supérieur à 400 000

2 • NOMBRE ET PART DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS SUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS RÉGIONAUX



POIDS DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE LA RÉGION

- Inférieur à 8,3%
- Entre 8,3% et 8,7%
- Entre 8,7% et 9,7%
- Entre 9,7% et 10,3%
- Entre 10,3% et 11,6%
- Supérieur à 11,6%

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LA RÉGION

- Inférieur à 2 000
- Entre 2 000 et 30 000
- Supérieur à 30 000

Bibliographie générale

Ademe, « Panorama de la deuxième vie des produits en France », actualisation 2017

Banque de France, « L'épargne réglementée - Rapport annuel 2020 », septembre 2021

Centre Français des Fondations, L'emploi salarié dans les fondations et fonds de dotation, mars 2022

Chorum-Groupe Vyv, « 3ème baromètre national de la qualité de vie au travail dans l'ESS », 2020

Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire « Egalité Femmes-Hommes dans l'ESS », Rapport triennal 2021-2024

Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », Edition 2022

CREDOC, Observatoire des vulnérabilités, mai 2021.

DARES, « L'insertion par l'activité économique en 2020 », décembre 2021

DARES, « Les services à la personne en 2018 », DARES Résultats, n°11, Février 2019

DREES, « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015 », juillet 2017

DREES, « Les grandes catégories d'établissements de santé », Panoramas de la DREES, juillet 2021

DREES, « Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé », 2021

FAIR, « Baromètre de la finance solidaire », édition 2021-2022

INSEE, « 1,3 million d'associations : des hôpitaux et Ehpad aux associations de parents d'élèves et aux clubs de gym », INSEE première, n°1857, mai 2021

Observatoire de la philanthropie – Fondation de France, « Les fondations et fonds de dotation en France de 2001 à 2018, 2019

Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS – CNCRESS, « Egalité femmes-hommes dans la gouvernance des structures – Quel constat et comment agir ? », 2019

Opale, « Les associations culturelles employeuses en France », décembre 2020

Prouteau L., « Le bénévolat en France en 2017 : état des lieux et tendances », synthèse de l'exploitation de l'enquête Centre de recherche sur les association », 2018

Tchernonog V., Prouteau L., Le paysage associatif français : mesures et évolutions, Dalloz Juris Associations, 2019

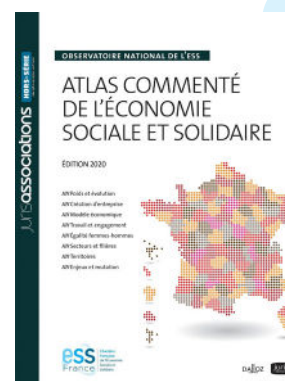
UNAT, « Les chiffres-clés du tourisme social et solidaire 2020 »

34

Pour en savoir plus



CARTECO
LES STRUCTURES DE L'ESS QUI FONT
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



L'Observatoire National de l'ESS et ESS France

Ce panorama a été rédigé par l'Observatoire national de l'ESS (ONESS) de la Chambre Française de l'ESS (ESS France).

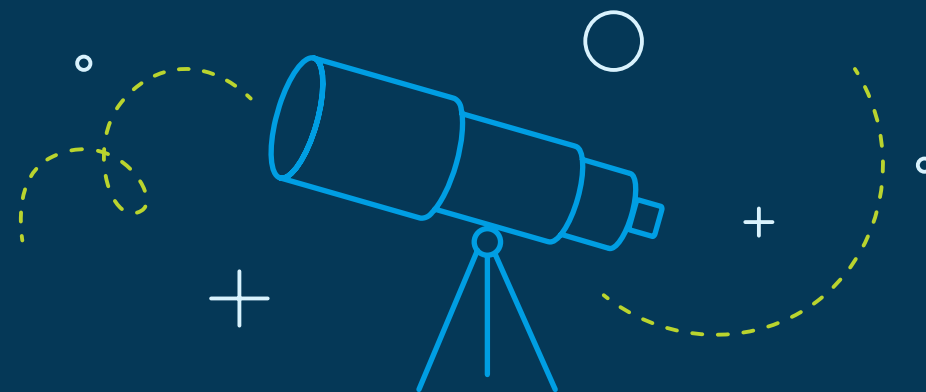


ESS France est l'organisation qui porte la voix de référence de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire ainsi que les chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France représente l'ESS et promeut ses modèles auprès des pouvoirs publics et du grand public. Afin de soutenir la création, la consolidation et le développement des entreprises de l'ESS, elle travaille en coopération avec ses partenaires et adhérents à la mise en œuvre d'outils adaptés à leurs spécificités ou à leur bonne prise en compte par les dispositifs de droit commun. Incarnation d'ESS France en région, le réseau des chambres régionales de l'ESS (CRESS) assure ces missions sur les territoires.

Lieu de réflexion permanente sur la place et le rôle joué par les organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire dans la vie économique et sociale, ESS France anime l'Observatoire national de l'ESS et porte des chantiers transversaux comme la promotion et la sensibilisation, la transition écologique, l'égalité femmes-hommes et le développement économique.

www.ess-france.org



L'Observatoire national et le réseau des observatoires régionaux

Le réseau des observatoires de l'économie sociale et solidaire est un dispositif de mesure et de suivi de l'ESS en France et dans les régions. Le réseau s'organise autour de l'Observatoire national de l'ESS (ONESS), porté par ESS France et des Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS) animés par les CRESS.

Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS (réseaux, fédérations, entreprises) que pour les pouvoirs publics.

Les productions alimentent la stratégie et le plaidoyer en faveur de l'ESS, contribuent à la connaissance et promotion de l'ESS et appuient le développement des entreprises. Ils prennent la forme de notes, d'études, de panoramas et diagnostics territoriaux.

Les thématiques d'études portent sur le suivi de la conjoncture dans l'ESS, l'emploi, les métiers et compétences dans l'ESS, l'égalité femmes-hommes, les secteurs et filières, la création d'entreprises, le financement, le suivi de politiques et dispositifs publics ou encore la place de l'ESS dans les territoires.

www.ess-france.org/le-reseau-des-observatoires-de-l-economie-sociale-et-solidaire

PANORAMA 2022

Ce que l'ESS apporte à la société

L'économie sociale et solidaire représente une très grande variété d'organisations et de modèles d'entreprises qui façonnent notre quotidien. Et pour cause, ce sont les citoyennes et citoyens qui en sont à l'initiative, pour répondre à chacun de leurs besoins, sur tous les territoires. Ce panorama de l'économie sociale et solidaire française se veut une représentation fidèle et synthétique de la diversité de ses contributions à la société d'aujourd'hui, comme celle à venir. Il présente au travers de nombreux indicateurs le poids des différentes familles juridiques de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS), les 20 activités et filières majeures dans lesquelles elles s'illustrent, leur ancrage dans les territoires et les conditions dans lesquelles on y travaille.

En quelque sorte, il s'agit aussi d'un portrait de la France et de la façon dont ses citoyennes et citoyens incarnent au jour le jour une autre façon de faire l'économie et de faire société. Une place importante est donc laissée à la présentation d'initiatives concrètes qui permettent d'illustrer les grands chiffres de l'ESS.



CONTACTS

Benjamin Roger

Responsable de l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)

b.roger@ess-france.org

Julien Ramirez

Chargé d'études à l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)

j.ramirez@ess-france.org

Matthieu Dumoulin

Chargé d'études données à l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)

m.dumoulin@ess-france.org

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ESS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE :

